

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Ramsay Générale de Santé

Exercice clos le 30 juin 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La-Défense Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Ramsay Générale de Santé

Exercice clos le 30 juin 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Ramsay Générale de Santé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Ramsay Générale de Santé relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Provision relative à la mise en place de la plateforme de services partagés

Le Groupe Ramsay Générale de Santé a annoncé un projet de création d'une plateforme de services partagés devant regrouper progressivement les fonctions comptabilité, finance et RH de l'ensemble du groupe. Dans ce contexte la direction du groupe a souhaité proposer un ensemble de mesures sociales aux salariés concernés par cette réorganisation.

Risque identifié

Comme indiqué en note 1 « Préambule : Evénements importants de l'exercice - Restructuration » et en note 6.9.1 « Provisions pour restructurations » de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe a procédé à la constitution d'une provision pour risques et charges de M€ 32,2, qui constitue, à ce jour, sa meilleure estimation des indemnités qui seraient versées aux collaborateurs impactés par le projet et des charges afférentes.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit, compte tenu du montant et du niveau de jugement requis pour la détermination des différentes hypothèses qui sous-tendent cette provision pour restructuration.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

Notre réponse

- examiner les procédures mises en œuvre par le groupe afin d'identifier et recenser l'ensemble des mesures sociales constitutives de la provision;
- prendre connaissance de l'analyse effectuée par le groupe, de la documentation correspondante (notamment accord signé avec les organisations syndicales représentatives) et, le cas échéant, des consultations écrites des conseils externes ;
- examiner les hypothèses retenues par la direction pour estimer le montant de ces provisions.

■ Goodwill - Test de dépréciation

Au 30 juin 2018, la valeur des goodwill s'élève à M€ 754,4 pour un total bilan de M€ 2.502,0. Ces goodwill correspondent aux écarts constatés entre le coût d'acquisition des titres des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation et la part de votre groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs et des passifs relatifs à ces sociétés, tels que détaillés en note 6.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités et les hypothèses décrites en notes 2.6 et 6.1 de l'annexe aux comptes consolidés conduisant, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de la valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Risque identifié

Pour les besoins de ce test, les goodwill sont testés en regroupant les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui exercent leur activité dans une même région administrative relevant d'une agence régionale de santé (« ARS »), les UGT étant généralement déterminées au niveau d'un établissement de soins. Votre groupe a ainsi retenu onze regroupements d'UGT pour tester les goodwill.

Nous avons considéré que la valeur des goodwill est un point clé de notre audit compte tenu de son importance dans les comptes consolidés de votre groupe et parce que la détermination de la valeur d'utilité, prise en compte dans les tests de dépréciation, nécessite le recours à des estimations et des hypothèses requérant une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et le taux d'actualisation.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et des hypothèses faites par votre groupe dans le cadre des tests de dépréciation. Nos travaux ont notamment consisté à :

Notre réponse

- comparer les méthodes appliquées au titre de l'identification et du regroupement des UGT à celles appliquées sur l'exercice antérieur et décrites dans les notes 2.6 et 6.1 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- apprécier le taux d'actualisation retenu par la direction, en le comparant à notre propre estimation de ce taux, établi avec l'aide de nos spécialistes en évaluation et par analyse des différents paramètres constitutifs à appliquer ;
- examiner, par sondages, les flux futurs de trésorerie retenus, au regard des données budgétaires, des résultats historiques ainsi que du contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le groupe Ramsay Générale de Santé ;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation réalisés par la société ;
- évaluer si les informations données dans les notes 2.6 et 6.1 de l'annexe aux comptes consolidés, notamment en ce qui concerne les hypothèses clés et les analyses de sensibilité réalisées, sont présentées de manière adéquate.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Ramsay Générale de Santé par votre assemblée générale du 1^{er} juin 2001 pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES et du 16 décembre 2015 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 30 juin 2018, le cabinet DELOITTE & ASSOCIES était dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la troisième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

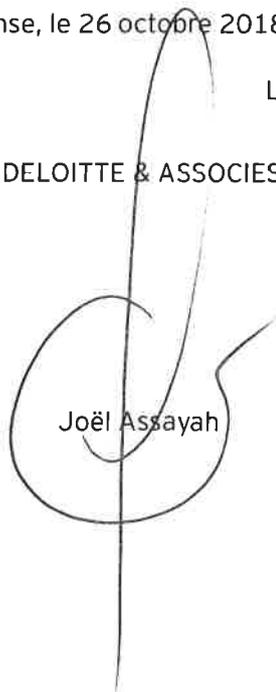
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 26 octobre 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Joël Assayah

ERNST & YOUNG Audit



Pierre Jouanne



Museo regionale asini de valle

C **OMPTES**

CONSOLIDE



EXERCICE AU 30 JUIN 2018

-  **ETAT DU RESULTAT GLOBAL**
-  **BILAN CONSOLIDE ACTIF**
-  **BILAN CONSOLIDE PASSIF**
-  **TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE**
-  **TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE ET DE FLUX DE FINANCEMENT**
-  **NOTES ANNEXES**

SOMMAIRE	PAGE
Etat du résultat global consolidé.....	3
Bilan consolidé – Actif	4
Bilan consolidé – Passif	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	6
Tableau des flux de trésorerie consolidés et de flux de financement	7
1 Préambule : Evènements importants de l'exercice	8
2 Principes comptables	8
2.1 Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers	8
2.2 Principales méthodes comptables	10
2.3 Goodwill	10
2.4 Autres immobilisations incorporelles	11
2.5 Immobilisations corporelles	11
2.6 Test de dépréciation des goodwill	12
2.7 Autres actifs financiers non courants	13
2.8 Stocks	13
2.9 Clients et autres créances d'exploitation	13
2.10 Actifs financiers courants	13
2.11 Trésorerie ou équivalents de trésorerie	14
2.12 Capital	14
2.13 Minoritaires	14
2.14 Actions propres	14
2.15 Emprunts et dettes financières « courants et non courants »	14
2.16 Engagements de retraite et autres avantages au personnel	14
2.17 Provisions « courantes et non courantes »	15
2.18 Chiffre d'affaires	16
2.19 Excédent brut d'exploitation et autres produits et charges non courants	16
2.20 Impôts sur les résultats (impôts courants et différés)	16
2.21 Instruments financiers dérivés « actifs et passifs »	17
2.22 Résultat net par action	17
2.23 Actifs détenus en vue de la vente	17
2.24 Paiements fondés sur des actions	18
2.25 Subventions	18
2.26 Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi « CICE »	18
3. Evolution du périmètre de consolidation	18
3.1 Principales variations du périmètre de consolidation	18
3.2 Impact des changements de périmètre de consolidation sur le tableau des flux de trésorerie consolidés	19
4. Secteurs opérationnels	19
4.1 Comptes de résultat et bilans consolidés opérationnels	19
4.2 Informations relatives aux zones géographiques	23
4.3 Informations relatives aux principaux clients	23
5. Notes sur les principaux postes du compte de résultat	23
5.1 Résultat opérationnel	23
5.2 Coût de l'endettement financier net	24
5.3 Autres produits et charges financiers	25
5.4 Impôts sur les résultats	25
5.5 Résultat net par action	27
6. Notes sur les principaux postes du bilan	27
6.1 Goodwill	27
6.2 Autres immobilisations incorporelles	28
6.3 Immobilisations corporelles	29
6.4 Participation dans les entreprises associées	29
6.5 Autres actifs et passifs financiers non courants	29
6.6 Capitaux propres de l'ensemble groupe et hors groupe	30
6.7 Paiement en actions	31
6.8 Endettement financier net	32
6.9 Provisions	36
6.10 Besoin en fonds de roulement lié à l'activité	38
6.11 Actifs et passifs liés détenus en vue de la vente	39
6.12 Instruments financiers	39
6.13 Informations relatives aux parties liées	43
6.14 Engagements hors bilan	44
6.15 Effectifs	44
7. Litiges.....	45
8. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe	46
9. Evènements post-clôture	46
10. Liste des principales entités consolidées	47



ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE				
(en millions d'euros)	Notes	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
CHIFFRE D'AFFAIRES		2 226.9	2 234.4	2 241.5
Frais de personnel et participation des salariés	5.1.1	(959.3)	(967.8)	(971.5)
Achats consommés		(449.2)	(445.0)	(450.0)
Autres charges et produits opérationnels	5.1.2	(280.3)	(278.3)	(280.7)
Impôts et taxes		(92.6)	(95.0)	(93.8)
Loyers	5.1.3	(175.7)	(182.4)	(189.9)
Excédent brut d'exploitation		269.8	265.9	255.6
Amortissements		(130.8)	(133.4)	(129.9)
Résultat opérationnel courant		139.0	132.5	125.7
Coûts des restructurations		(5.0)	(1.7)	(58.0)
Résultat de la gestion du patrimoine immobilier et financier		1.5	7.8	(1.9)
Pertes de valeur des goodwill		(21.1)	-	-
Autres produits & charges non courants	5.1.4	(24.6)	6.1	(59.9)
Résultat opérationnel		114.4	138.6	65.8
Coût de l'endettement brut		(43.5)	(40.4)	(39.8)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0.6	0.6	0.7
Coût de l'endettement financier net	5.2	(42.9)	(39.8)	(39.1)
Autres produits financiers		0.1	0.4	1.2
Autres charges financières		(4.5)	(5.3)	(4.4)
Autres produits & charges financiers	5.3	(4.4)	(4.9)	(3.2)
Impôt sur les résultats	5.4	(24.9)	(29.0)	(8.5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	6.4	-	-	0.1
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		42.2	64.9	15.1
<i>Produits et charges enregistrés directement en capitaux propres</i>				
- Ecart actuariel relatif aux indemnités de fin de carrière		(2.0)	(2.0)	(0.1)
- Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture		(20.4)	8.8	-
- Ecart de conversion		-	-	-
- Effets d'impôt des produits et charges	5.4.6	7.7	(3.2)	1.0
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		(14.7)	3.6	0.9
RESULTAT GLOBAL		27.5	68.5	16.0
VENTILATION DU RESULTAT NET (en millions d'euros)				
- Résultat net part du Groupe		36.9	57.0	7.3
- Intérêts ne donnant pas le contrôle		5.3	7.9	7.8
RESULTAT NET		42.2	64.9	15.1
RESULTAT NET PAR ACTION (en Euros)		0.49	0.75	0.10
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION (en Euros)		0.49	0.75	0.10
VENTILATION DU RESULTAT GLOBAL (en millions d'euros)				
- Résultat global part du Groupe		22.2	60.6	8.2
- Intérêts ne donnant pas le contrôle		5.3	7.9	7.8
RESULTAT GLOBAL		27.5	68.5	16.0



BILAN CONSOLIDE - ACTIF				
(en millions d'euros)	Note	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Goodwill	6.1	741.2	727.1	754.4
Autres immobilisations incorporelles	6.2	27.3	23.1	23.8
Immobilisations corporelles	6.3	921.9	877.9	869.2
Participations dans les entreprises associées.....	6.4	0.6	0.5	0.6
Autres actifs financiers non courants	6.5	50.7	49.6	69.1
Impôts différés actifs	5.4.4	46.5	33.3	45.2
ACTIFS NON COURANTS		1 788.2	1 711.5	1 762.3
Stocks	6.10	54.7	62.3	67.8
Clients et autres créances d'exploitation.....	6.10	175.6	158.3	157.6
Autres actifs courants	6.10	208.8	224.8	190.6
Actif d'impôt.....	5.4.2	14.4	6.0	9.8
Actifs financiers courants	6.8	1.3	2.0	0.3
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	6.8	112.8	180.8	308.0
Actifs détenus en vue de la vente	6.11	—	—	5.6
ACTIFS COURANTS		565.6	634.2	739.7
TOTAL ACTIF		2 353.8	2 345.7	2 502.0

La colonne « Note » indique les numéros de note appropriée et/ou « CR », « B », « CP », « TFT » avec « CR » = compte de résultat, « B » = bilan, « CP » = capitaux propres et « TFT » = tableau des flux de trésorerie et de financement.



شركة سوليسيتا

BILAN CONSOLIDE - PASSIF				
(en millions d'euros)	Note	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Capital social.....	6.6.1	56.9	56.9	56.9
Prime d'émission.....		71.2	71.2	71.2
Réserves consolidées.....	6.6.2	236.4	276.9	334.8
Résultat net part du groupe.....	CR	36.9	57.0	7.3
Capitaux propres part du groupe	CP	401.4	462.0	470.2
Participation ne donnant pas le contrôle.....	CP	36.4	40.0	40.8
TOTAL CAPITAUX PROPRES	CP	437.8	502.0	511.0
Emprunts et dettes financières.....	6.8	1 110.0	1 099.8	1 195.6
Provisions pour retraite et autres avantages au personnel.....	6.9	47.4	50.6	51.0
Provisions non courantes.....	6.9	26.2	27.0	63.5
Autres passifs non courants.....	6.5	23.2	13.4	12.2
Impôts différés passifs.....	5.4.4	81.0	58.3	50.9
PASSIFS NON COURANTS		1 287.8	1 249.1	1 373.2
Provisions courantes.....	6.9	14.8	12.9	17.8
Fournisseurs.....	6.10	200.7	186.4	181.9
Autres passifs courants.....	6.10	340.0	327.0	329.5
Passifs d'impôt.....	5.4.2	17.9	14.9	13.3
Dettes financières courantes.....	6.8	54.8	53.4	63.7
Découvert bancaire.....	6.8	—	—	—
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente.....	6.11	—	—	1.6
PASSIFS COURANTS		628.2	594.6	617.8
TOTAL PASSIF		2 353.8	2 345.7	2 502.0



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Note	CAPITAL	PRIME	RESERVES	RESULTATS DIRECTEMENT ENREGISTRES EN CAPITAUX PROPRES	RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTROLE	CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 30 juin 2016		42.3	4.2	243.4	(0.2)	4.9	294.6	13.5	308.1
Augmentation de capital (y compris frais nets d'impôts)	TFT	14.6	67.0	-	-	-	81.6	-	81.6
Actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-
Stocks options et actions gratuites		-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat N-1 à affecter		-	-	4.9	-	(4.9)	-	-	-
Distribution de dividendes	TFT	-	-	-	-	-	-	(2.9)	(2.9)
Variation de périmètre		-	-	3.0	-	-	3.0	20.5	23.5
Résultat global de l'exercice		-	-	-	(14.7)	36.9	22.2	5.3	27.5
Capitaux propres au 30 juin 2016		56.9	71.2	251.3	(14.9)	36.9	401.4	35.4	437.8
Augmentation de capital (y compris frais nets d'impôts)	TFT	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-
Stocks options et actions gratuites		-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat N-1 à affecter		-	-	36.9	-	(36.9)	-	-	-
Distribution de dividendes	TFT	-	-	-	-	-	-	(4.8)	(4.8)
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	-	0.5	0.5
Résultat global de l'exercice		-	-	-	3.6	57.0	60.6	7.9	68.5
Capitaux propres au 30 juin 2017		56.9	71.2	288.2	(11.3)	57.0	462.0	40.0	502.0
Augmentation de capital (y compris frais nets d'impôts)	TFT	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-
Stocks options et actions gratuites		-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat N-1 à affecter		-	-	57.0	-	(57.0)	-	-	-
Distribution de dividendes	TFT	-	-	-	-	-	-	(7.0)	(7.0)
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice		-	-	-	0.9	7.3	8.2	7.8	16.0
Capitaux propres au 30 juin 2018		56.9	71.2	345.2	(10.4)	7.3	470.2	40.8	511.0

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES ENREGISTRES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	30-06-2016	Produits et charges du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	30-06-2017	Produits et charges du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018	30-06-2018
Ecarts de conversion	(0.3)	-	(0.3)	-	(0.3)
Ecarts actuariels relatifs aux engagements de retraite	(3.7)	(1.2)	(4.9)	0.5	(4.4)
Juste valeur des instruments financiers de couverture	(10.9)	4.8	(6.1)	0.4	(6.7)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(14.9)	3.6	(11.3)	0.9	(10.4)



Reportage financier 2018

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE ET DE FLUX DE FINANCEMENT

(en millions d'euros)	Note	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Résultat net de l'ensemble consolidé.....	CR	42.2	64.9	15.1
Amortissements.....	CR	130.8	133.4	129.9
Autres produits et charges non courants.....	CR	24.6	(6.1)	59.9
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées.....	CR	---	---	(0.1)
Autres produits et charges financiers.....	CR	4.4	4.9	3.2
Coût de l'endettement financier net.....	CR	42.9	39.8	39.1
Impôt sur les résultats.....	CR	24.9	29.0	8.5
Excédent Brut d'Exploitation	CR	269.8	265.9	255.6
Eléments non cash dont dotations et reprises provisions (transactions sans effet de trésorerie)	6.9	(1.2)	0.3	(2.9)
Autres produits et charges non courants payés.....	5.1.4	(7.3)	(9.8)	(18.0)
Variation autres actifs et passifs non courants.....	6.5	19.7	(2.0)	(13.5)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net & impôts		281.0	254.4	221.2
Impôts sur les bénéfices payés.....	5.4.2	(18.1)	(23.5)	(26.4)
Variation du besoin en fonds de roulement.....	6.10	(66.9)	(21.5)	19.1
FLUX NET GENERE PAR L'ACTIVITE : (A)		196.0	209.4	213.9
Investissements corporels et incorporels.....	6.3	(109.0)	(102.2)	(62.6)
Désinvestissements corporels et incorporels.....		1.0	27.9	7.2
Acquisitions d'entités.....	3.2	(112.0)	0.3	(21.1)
Cessions d'entités.....	3.2	1.6	14.8	0.5
Dividendes reçus des sociétés non consolidées.....	5.3	0.1	0.4	0.6
FLUX NET LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS : (B)		(218.3)	(58.8)	(75.4)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées : (a).....	CP	(2.9)	(4.8)	(7.0)
Intérêts financiers nets versés : (b).....	5.2	(42.9)	(39.8)	(39.1)
Frais sur émission d'emprunt : (c).....		---	---	(4.9)
Flux avant endettement : (d) = (A+B+a+b+c).....		(68.1)	106.0	87.5
Augmentation des dettes financières : (e).....	6.8.1	329.1	41.6	122.2
Remboursement des dettes financières : (f).....	6.8.1	(268.3)	(79.6)	(82.5)
FLUX NET LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT : (C) = a + b + c + e + f		16.0	(82.6)	(11.3)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE : (A + B + C)		(7.3)	68.0	127.2
Trésorerie à l'ouverture.....	B	120.1	112.8	180.8
Trésorerie à la clôture.....	B	112.8	180.8	308.0
Endettement net à l'ouverture	6.8	729.3	1 047.0	964.0
Flux avant variation de l'endettement : (d).....		68.1	(106.0)	(87.5)
Capitalisation locations financières.....	6.8	16.9	34.7	68.7
Immobilisations des frais d'émission d'emprunt.....	6.8.1	4.3	4.3	(1.4)
Biens destinés à la vente.....	6.11	(2.0)	---	---
Juste valeur des instruments financiers de couverture.....	6.8	13.6	(5.0)	(0.9)
Variation de périmètre et autres.....	3.2	216.8	(11.0)	(15.8)
Endettement net à la clôture	6.8	1 047.0	964.0	927.1



1 - **PREAMBULE : EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE**

Périmètre

- Le 4 juillet 2017, le Groupe Ramsay Générale de Santé a finalisé l'acquisition de l'Hôpital Privé de l'Est Lyonnais.
- L'hôpital privé Dijon Bourgogne, issu du regroupement des cliniques Sainte Marthe, Fontaine et Chenove, a accueilli son premier patient le 3 août 2017.
- Le 1^{er} octobre 2017, les actifs de la clinique Herbert ont été cédés au groupement de coopération sanitaire Herbert.
- Le 1^{er} mars 2018, les actifs de l'entité Qualisté ont été cédés à Stérence.

Financement

- Le 11 août 2017, le Groupe Ramsay Générale de Santé a finalisé l'amendement et l'extension de sa convention de crédit sénior. Les termes et conditions du contrat ont été sensiblement améliorés par la suppression des covenants de maintenance, une extension de la maturité de sa dette sénior de deux ans au 3 octobre 2022 et la baisse de la marge des taux à terme (Term Loan B) de Euribor + 3,5% à Euribor + 3,125%.
- Immobilière de Santé, la principale holding de détention des participations en titres et/ou en actifs immobiliers du groupe Ramsay Générale de Santé a conclu un contrat de prêt pour un montant principal d'environ 118 millions d'euros. Arrangé par Natixis, il a reçu le support d'un pool de prêteurs composé majoritairement de différentes filiales du groupe BPCE, et minoritairement de la Banque Postale et de Bpifrance Financement. Ce financement long terme est adossé à une fiducie-sûreté portant sur les titres d'une filiale immobilière détenant les bâtiments d'un Hôpital Privé d'Ile de France, dont Natixis devient le fiduciaire. Une nouvelle entité de reporting (La Fiducie) est entrée dans le périmètre de consolidation.

Restructuration

Une provision pour restructuration d'un montant de 32,2 millions d'euros a été enregistrée dans les comptes clos au 30 juin 2018.

Le Groupe Ramsay Générale de Santé cherche à adapter en permanence son modèle d'organisation à son environnement économique et réglementaire dans l'objectif de conforter sa capacité d'investissement au service de la qualité et du service aux patients.

Dans cet objectif d'efficience, le Groupe a annoncé, le 13 octobre 2017, dans l'ensemble de ses établissements, un projet de création d'une plateforme de services partagés devant regrouper progressivement, jusqu'en 2021, les fonctions comptabilité / finance et RH de l'ensemble du Groupe.

Dans un souhait d'harmonisation du traitement de la situation des salariés dont le poste serait directement impacté par ce projet, la direction du Groupe a souhaité proposer un ensemble de mesures sociales qu'elle s'engagerait à mettre en œuvre dans l'ensemble des établissements du Groupe en France. Elle s'est ainsi rapprochée des organisations syndicales représentatives afin de négocier le contenu de ces mesures.

Ont été signés le 18 décembre 2017 un accord de méthode portant sur les modalités du dialogue social dans le cadre du projet et un accord portant sur les mesures sociales pour l'ensemble des salariés impactés par le projet.

Suite à l'expérience réussie des pilotes, les réunions « 0 » en vue des informations-consultations des autres pôles ont débuté entre le 18 juin et le 25 juin 2018 ; les notes économiques de chacune des sociétés ont été remises aux instances représentatives du personnel à cette occasion.

En application de ce socle de mesures sociales détaillées, chaque entité concernée a procédé à la constitution d'une provision pour risques et charges pour un montant total à l'échelle du Groupe de 32,2 millions d'euros, qui constitue, à ce jour, sa meilleure estimation des indemnités qui seraient versées aux collaborateurs impactés par le projet et des charges afférentes. Un total de 5,4 Millions d'euros a de plus été enregistré en charges de la période au titre de cette démarche.

2 - **PRINCIPES COMPTABLES**

2.1 **Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers**

Ramsay Générale de Santé est une société anonyme de droit français ayant son siège social à Paris, 39 rue Mstislav Rostropovitch. Son activité a pour objet toutes activités de caractère financier directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle-même ou pour le compte de tiers. Elle est la société mère d'un groupe qui exerce la totalité de ses activités dans le secteur Soins et Services Hospitaliers. Le groupe a pour principaux actionnaires Ramsay Health Care (UK) Limited et Predica.

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les IFRS (International Financial Reporting Standards) en vigueur au 30 juin 2018 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ils sont présentés en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

Les comptes consolidés à fin juin 2018 y compris les notes aux états financiers ont été établis par la Direction Générale de Ramsay Générale de Santé et revus le 24 août 2018 par le comité d'Audit, puis examinés et arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 24 août 2018.

2.1.1 Nouvelles normes IFRS

2.1.1.1 Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne d'application obligatoire ou pouvant être appliqués par anticipation pour les exercices à compter du 1er janvier 2015.

Pour l'établissement de ses comptes consolidés au 30 juin 2018, le Groupe Ramsay Générale de Santé a appliqué les mêmes normes, interprétations et méthodes comptables que dans ses états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2017, ainsi que les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne, applicables au 1er juillet 2017 telles que définies dans le tableau ci-dessous.

Norme	Date d'adoption UE	Traitement Prospectif / Rétrospectif	Incidences	
Amendements IAS12	Traitement des impôts différés actifs sur pertes latentes	01 janvier 2017	Rétrospectif	Sans incidence sur les comptes
Amendements IAS7	Information supplémentaire à fournir sur les variations de dettes financières au bilan	01 janvier 2017	Pas d'informations comparatives pour les périodes précédentes	Sans incidence sur les comptes

2.1.1.2 Normes, amendements et interprétations non encore applicables

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er juillet 2017.

Les normes et interprétations qui ont été publiées et approuvées par l'Union européenne, mais qui ne sont pas encore d'application obligatoire, sont les suivantes :

L'IASB a publié fin mai 2014 la norme IFRS 15, Produits des contrats avec les clients. Cette norme concerne la comptabilisation et l'évaluation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, autrement dit le chiffre d'affaires. Cette norme remplacera les normes IAS 18, Produits des activités ordinaires et IAS 11, Contrats de constructions. L'entrée en vigueur de cette norme est prévue pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Cette norme introduit une grille d'analyse unique quelles que soient les transactions (vente de biens, vente de services, octroi de licences..) comportant cinq étapes successives :

- identification du ou des contrats ;
- identification des différentes obligations contractuelles du vendeur (performance obligation) ;
- détermination du prix de la transaction ;
- allocation du prix de transaction aux différentes obligations identifiées ;
- comptabilisation du chiffre d'affaires correspondant.

Le Groupe n'attend pas d'impact significatif de l'application de cette norme dans les comptes consolidés.

L'IASB a publié en juillet 2014 la norme IFRS 9, Instruments Financiers, destinée à remplacer IAS 32 et IAS 39, les normes actuellement en vigueur pour la présentation, la reconnaissance et l'évaluation des instruments financiers. Cette norme regroupe les trois phases qui ont constitué le projet : classification et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture. Les modifications apportées par IFRS 9 concernent :

- les règles de classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflètent le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ;
- les règles de dépréciation des créances clients, fondées dorénavant sur les « pertes attendues » et non sur les « pertes réalisées » ;
- le traitement de la comptabilité de couverture.



L'entrée en vigueur de cette norme est prévue pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Le Groupe n'attend pas d'impact significatif de l'application de cette norme dans les comptes consolidés.

L'IASB a publié en janvier 2016 la norme IFRS 16, Contrats de location. Cette norme conduira les entreprises louant des actifs significatifs dans le cadre de leur activité à reconnaître un actif et une dette financière correspondant à l'engagement de location.

L'entrée en vigueur de cette norme est prévue pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Le Groupe procède à l'évaluation des incidences d'IFRS16 dans ses comptes, les travaux d'analyse sont en cours afin d'en préciser le montant. Compte tenu de la détention des actifs immobiliers exploités, le Groupe s'attend à un impact significatif.

Le groupe n'a également pas appliqué de façon anticipée les normes, amendements, révisions et interprétations de normes publiés et non endossés par l'Union Européenne.

2.1.2 **Changements de méthodes comptables**

Au 30 juin 2018, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables.

2.2 - **Principales Méthodes Comptables**

2.2.1 - **Méthode de consolidation**

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises dans lesquelles Ramsay Générale de Santé exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire c'est-à-dire le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à tirer avantage de ses activités « ce contrôle pouvant résulter de conventions particulières entre actionnaires ». Les sociétés entrant dans le périmètre sont consolidées à partir de leur date de prise de contrôle.

Les entreprises dans lesquelles Ramsay Générale de Santé exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition.

Pour les entreprises au sein desquelles les droits de vote sont répartis entre Ramsay Générale de Santé et un autre partenaire : la méthode de l'intégration globale est appliquée si Ramsay Générale de Santé exerce, de droit ou de fait, la direction opérationnelle de la société.

2.2.2 - **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie d'établissement des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en « écart de conversion » dans les réserves consolidées. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Au 30 juin 2018, aucune entité de reporting n'a une devise fonctionnelle différente de l'euro.

2.2.3 - **Estimations et jugements comptables**

L'application des méthodes comptables du Groupe implique que la direction exerce des jugements critiques et procède à un certain nombre d'estimations en retenant certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Les estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principaux jugements comptables et estimations faits par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur la valorisation des goodwill, des actifs incorporels et corporels, de la reconnaissance des impôts différés, de l'évaluation des provisions pour fin de carrière et autres avantages du personnel et des provisions pour litiges.

2.3 - **Goodwill**

Le goodwill correspond à l'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société entrée dans le périmètre de consolidation et la part du Groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs, passifs et passifs éventuels relatifs à la société acquise. Il est procédé, lors de la première consolidation d'une entité, à la réévaluation des actifs et passifs dans une période de 12 mois.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « participation dans les entreprises associées ».

En cas d'excédent de la part d'intérêt dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sur le coût, cette différence favorable est immédiatement comptabilisée en résultat.

A chaque clôture, la société réalise des tests de dépréciation des goodwill selon la méthode décrite au paragraphe 2.6.

2.4 - **Autres immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill comprennent essentiellement les logiciels informatiques et sont enregistrées au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilisation (3 à 5 ans).

2.5 - **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les biens dont le Groupe dispose en vertu d'un contrat de location financement sont inscrits à l'actif par la contrepartie d'une dette financière au passif.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat après déduction des taxes légalement récupérables,
- tous les coûts directs attribuables pour disposer du bien sur son lieu d'exploitation et pour sa mise en état d'utilisation. Il s'agit notamment de la TVA et des autres taxes non récupérables, des frais de transport, d'installation et de montage, des honoraires d'architecte,
- les frais financiers intercalaires ou pré-loyers (calculés au taux effectif d'intérêt) durant la période de production de l'immobilisation et les frais de publication et droits d'enregistrement des contrats de location financement.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Les amortissements sont calculés de façon linéaire sur la durée d'utilité prévue de chaque immobilisation selon le plan suivant :

- Constructions	28 à 40 ans
- Agencements et aménagement des constructions	10 à 15 ans
- Matériels et outillage industriels.....	3 à 10 ans
- Installations générales, agencements divers.....	8 à 10 ans
- Matériel de transport.....	4 à 5 ans
- Matériel de bureau.....	5 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les travaux liés aux normes de sécurité sont immobilisés et amortis.

Les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Ces immobilisations détenues en vertu de contrats de location financement sont amorties selon la méthode ci-dessus. Les contrats de location ne présentant pas les caractéristiques de location financement sont enregistrés comme des contrats de location simple et seuls les loyers sont enregistrés en résultat pendant toute la durée du contrat.

Suivi de la valeur des immobilisations corporelles

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le Groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation au sein d'une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) à laquelle elle appartient. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité. La valeur vénale correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. La valeur d'utilité est calculée sur la base des flux de loyers perçus par des investisseurs compte tenu des transactions récemment effectuées. Le taux de rendement retenu varie selon le lieu et la nature du bien (immeubles parisiens, immeubles destinés à la reconversion, immeubles en cours...)

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient durablement inférieure à sa valeur nette comptable. Les pertes de valeur enregistrées au titre des immobilisations corporelles peuvent être reprises ultérieurement, si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée. La reprise de provision est affectée au prorata de leur valeur nette comptable.

En outre, la reprise de la perte de valeur ne doit pas conduire à une valeur comptable de l'actif supérieure à sa valeur d'origine nette des amortissements qui auraient été pratiqués en l'absence de dépréciation. Cette nouvelle valeur recouvrable (après déduction de l'éventuelle valeur résiduelle) devient la nouvelle base amortissable pour la durée d'utilisation restant à courir.

2.6 - Test de dépréciation des goodwill

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation, conduisant, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de la valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Les principales modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des goodwill prévus par la norme IAS 36 sont décrites ci-dessous.

Périodicité

Les tests de perte de valeur sont effectués au moins une fois par an, au cours du dernier trimestre précédant la clôture annuelle et le cas échéant à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Unités génératrices de trésorerie et regroupements d'UGT – « Définition »

Selon la définition d'IAS 36 § 6, les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont "le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs".

Dès lors, pour le groupe Ramsay Générale de Santé, les UGT sont généralement déterminées au niveau de l'établissement de soins (sauf cas particuliers où deux ou plusieurs établissements de soins sont considérés comme particulièrement liés dans leurs flux de trésorerie). En revanche, il n'est pas envisageable de déterminer ces UGT à un niveau plus fin au sein d'un même établissement dans la mesure où les principaux services ne sont pas indépendants les uns des autres en terme de flux de trésorerie.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les goodwill sont testés en regroupant les « UGT » qui exercent leur activité dans une même région administrative relevant d'une Agence Régionale de Santé « ARS ». Ces agences ont pour mission :

- de réguler l'offre sanitaire et médico-sociale ;
- de s'assurer de la qualité et de l'efficacité du système de santé régional ;
- de définir et de mettre en œuvre un véritable projet régional de santé.

En conséquence, le regroupement des « UGT » au niveau régional se justifie par les liens importants de dépendances économiques de nos établissements vis-à-vis des ARS. En effet, toutes les décisions en matière d'organisation de soins sont prises à ce niveau. Ainsi, nos acquisitions trouvent leur justification à ce niveau et donnent d'ailleurs lieu, dans la plupart des cas à des regroupements et restructurations négociés avec l'ARS.

La composition et la dénomination des « UGT » ont été revues pour tenir compte de la réforme territoriale mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2016.

Comptabilisation de la perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée sous la rubrique « Autres produits et charges non courants » si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

En cas de regroupement d'actifs sous forme d'UGT, cette dépréciation est affectée prioritairement au goodwill puis, le cas échéant, sur les autres actifs de l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

Toute perte de valeur du goodwill est irréversible.

Valeur d'utilité

Cette valeur correspond à la valeur actualisée de la somme des flux de trésorerie futurs avant impôts et éléments financiers, provenant de l'utilisation continue d'un actif ou d'une UGT et des flux de trésorerie dégagés lors de la sortie de l'actif.

Les hypothèses de croissance des ventes et le taux d'actualisation reflètent les meilleures estimations du management.

Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par les acteurs de marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif ou au groupe d'actifs.

L'actif est évalué dans son état actuel, sans tenir compte des flux de trésorerie susceptibles d'être générés par des investissements de performance et de capacité.



Les flux de trésorerie futurs sont calculés à partir du plan à 4 ans, qui représente les meilleures estimations du Groupe. Ces prévisions sont complétées par une estimation sur 3 années supplémentaires, correspondant à une projection du plan à 4 ans avec un taux de croissance organique de 1% et le maintien de la rentabilité observée, afin de tenir compte du temps nécessaire aux UGT pour arriver aux objectifs fixés par la direction du groupe dans le secteur de l'hospitalisation privée. Les prévisions sont ainsi établies sur une durée de 7 années. Par ailleurs, la valeur terminale tient compte d'un taux de croissance à l'infini de 1%.

Nombre de regroupement d'UGT

Le Groupe a retenu onze regroupements d'UGT pour tester les goodwill :

- Aquitaine-Limousin Poitou Charente, Bourgogne-Franche Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Nord-Pas de Calais-Picardie, Normandie, Provence Alpes Côte d'Azur, Ile de France, Auvergne-Rhône Alpes, Languedoc- Roussillon – Midi Pyrénées et Italie (au 30 juin 2018, les flux de trésorerie futurs des coûts du Siège sont réaffectés sous les autres regroupements au prorata de leurs flux de trésorerie futurs). Au-delà de la période de budget, le Groupe utilise un taux de croissance à l'infini.

2.7 - **Autres actifs financiers non courants**

Les « Autres actifs financiers non courants » comprennent les actifs financiers disponibles à la vente (comprenant pour l'essentiel les titres de participation non consolidés) et la part à plus d'un an des prêts et créances (dont les dépôts et cautionnements versés). Ces actifs sont comptabilisés à leur coût historique.

Actifs financiers disponibles à la vente

Aux dates de clôture, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont maintenus à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres en réserve de réévaluation. En cas d'indication objective de perte de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat financier. Une indication objective de perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente comprend notamment une diminution des flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, des difficultés importantes de l'émetteur, une baisse importante de la rentabilité attendue ou une diminution prolongée de la juste valeur de l'actif financier. La reprise de cette perte de valeur en résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des actifs financiers considérés.

2.8 - **Stocks**

Les stocks comprennent pour l'essentiel, les produits pharmaceutiques et réactifs, les fournitures médicales à l'exclusion des prothèses non oculaires acquises pour le compte des patients qui sont présentées dans la rubrique "autres créances".

Les stocks sont valorisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les mouvements de stocks sont valorisés selon la méthode Premier Entrée – Premier Sorti « FIFO » ou au prix moyen pondéré (PUMP).

2.9 - **Clients et autres créances d'exploitation**

Les créances clients sont initialement évaluées à la juste valeur.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place lorsque la valeur comptable de la créance est supérieure à sa valeur recouvrable.

Les créances clients « part malade » de plus de six mois et les parts « caisse et mutuelle » de plus de 24 mois sont généralement non recouvrables et dépréciées intégralement.

Les achats et ventes de prothèse réalisés pour le compte des patients sont enregistrés en comptes de tiers et ne transitent pas par le compte de résultat à l'exception des prothèses oculaires.

Les autres créances enregistrent, par ailleurs, les redevances à recevoir des médecins.

Gestion des Honoraires Médecins

Dans le cas standard, la gestion des honoraires praticiens est réalisée par la clinique au moyen d'une comptabilité distincte de la sienne, le compte bancaire de la clinique étant totalement indépendant du compte bancaire mandataire.

Dans certains cas, en application de conditions particulières résultant d'accords express et directs des mandataires, des montants relatifs à la gestion des honoraires peuvent être intégrés dans les comptes de la clinique.

2.10 - **Actifs financiers courants**

Ils correspondent à la part à moins d'un an des prêts et créances figurant dans les autres actifs financiers non courants. Ils sont constitués principalement des comptes courants financiers auprès des sociétés non consolidées en intégration globale.



Nous sommes à votre service

2.11 - Trésorerie ou équivalents de trésorerie

La ligne « trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles et qui présentent un risque négligeable de variation de valeur. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

2.12 – Capital

Le coût des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles est comptabilisé dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, net d'impôt.

2.13 – Minoritaires

Ce poste enregistre la part dans les capitaux propres des sociétés consolidées revenant aux actionnaires de ces sociétés.

2.14 Actions propres

Les titres auto-détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, à la vente, à l'émission ou à l'annulation de titres auto-détenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

2.15 - Emprunts et dettes financières « courants et non courants »

Les dettes financières sont comptabilisées nettes des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture de la variation de la valeur de la dette au titre du risque de taux, les instruments de couverture associés figurent au bilan à leur juste valeur à la date de clôture, les effets de leur réévaluation sont enregistrés dans le coût de l'endettement financier net de la période.

L'endettement financier net est constitué de l'endettement financier brut diminué de la trésorerie nette.

L'endettement financier brut est constitué :

- des emprunts auprès d'établissements de crédit y compris intérêts encourus ;
- des emprunts en location financement y compris intérêts courus ;
- des instruments financiers de couverture de juste valeur inscrits au bilan net d'impôt ;
- des créances et dettes financières courantes relatives aux comptes courants financiers auprès des investisseurs minoritaires ;
- des titres auto-détenus par le Groupe (considérés comme des valeurs mobilières de placement).

La trésorerie nette est constituée :

- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;
- des découverts bancaires.

La part à moins d'un an des emprunts et dettes financières est classée dans le poste « dettes financières courantes ».

2.16 - Engagements de retraite et autres avantages au personnel

Ramsay Générale de Santé participe à des plans d'avantages au personnel qui assurent aux salariés, aux anciens salariés retraités et aux ayants droit remplissant les conditions requises pour le versement de retraites et de prestations postérieures à l'emploi dont des indemnités de départ en retraite. Pour Ramsay Générale de Santé, la majorité des engagements sont des plans entrant dans les régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes à prestations définies peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurances ou des titres de capitaux propres et de placements obligataires. Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont portées en charge dans le résultat de l'exercice.

Provision pour indemnités de retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite sont provisionnés au bilan. Ils sont déterminés selon la méthode actuarielle prospective (méthode des unités de crédit projetées) sur la base d'évaluations effectuées lors de chaque clôture. Les hypothèses actuarielles intègrent notamment des hypothèses de progression de salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs.

Lorsque cet engagement est couvert, partiellement ou en totalité, par des fonds versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction, au bilan, de l'engagement actuariel ainsi que du coût des services passés.

Le coût des services passés correspond aux avantages octroyés soit lorsque l'entreprise adopte un nouveau régime à prestations définies, soit lorsqu'elle modifie le niveau des prestations d'un régime existant. Lorsque les nouveaux droits à prestations sont acquis dès l'adoption du nouveau régime, le coût des services passés est comptabilisé au résultat. A l'inverse, lorsque l'adoption d'un nouveau régime donne lieu à l'acquisition de droits postérieurement à sa date de mise en place, les coûts des services passés sont comptabilisés en charges, selon le mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient entièrement acquis.



40 000 000 000 000

La charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et l'amortissement du coût des services passés. Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en autres charges et produits financiers.

L'intégralité des écarts actuariels de l'exercice est comptabilisée en capitaux propres, en application de la norme IAS 19.

Provision pour autres avantages au personnel :

Les engagements relatifs aux médailles du travail dans les filiales françaises sont provisionnés au bilan. Cette provision est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetées.

2.17 - Provisions « courantes et non courantes »

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou les montants ne peuvent être fixés de manière précise. Elles sont évaluées sur la base de leur montant actualisé, correspondant à la meilleure estimation de la consommation de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Provisions « courantes »

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation, quelles que soient leurs échéances de retournement.

Elles sont principalement constituées de provisions pour risques prud'homaux et autres risques rattachés à l'exploitation.

Provisions « non courantes »

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation, et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent notamment les provisions pour restructuration ainsi que les provisions pour litiges.

Les provisions pour restructurations intègrent notamment le coût des opérations de regroupement :

Une opération de regroupement est considérée comme réalisée à la clôture, et ses effets attendus sont reflétés dans les comptes annuels, dès lors que les trois critères suivants sont remplis :

- le Conseil d'Administration du Groupe a autorisé expressément le regroupement et arrêté un plan formalisé de restructuration ;
- les principales caractéristiques du plan ont été annoncées ;
- l'autorisation administrative de regroupement a été obtenue.

Dans le cas d'opérations répondant aux critères énoncés ci-dessus, les principaux effets traduits dans les comptes, dès lors qu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation suffisamment précise, sont les suivants :

- dépréciation de la valeur nette comptable (VNC) des éléments non récupérables, ou dont la valeur recouvrable est inférieure à leur VNC à la date de réalisation de l'opération ;
- provisionnement des coûts de rupture des contrats médecins ;
- provisionnement des coûts afférents aux plans sociaux ; et
- provisionnement des coûts de rupture des contrats significatifs (baux, sous-traitance, maintenance, ...) se prolongeant au-delà de la date de réalisation de l'opération, ou des redevances restant à payer en cas d'impossibilité de rompre les contrats concernés.

Concernant les fermetures temporaires d'établissements, les pertes d'exploitation liées à des opérations de restructuration d'établissement entraînant une fermeture temporaire (partielle ou totale) de celui-ci ne font pas l'objet de constatation de provision. Elles sont enregistrées pendant la période où se produit la fermeture.

En cas de fermeture définitive envisagée d'un établissement, et lorsque ce projet n'est pas soumis à des conditions suspensives liées à un projet de regroupement, le principe de cette fermeture est considéré comme définitivement acquis à la clôture dès lors qu'elle a été décidée expressément par le Conseil d'Administration du Groupe et annoncée. Les effets de cette fermeture sont alors traduits dans les comptes de la période concernée. Les principaux effets traduits dans les comptes sont identiques à ceux décrits en matière d'opérations de regroupement, dès lors qu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation suffisamment précise.



2.18 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Ramsay Générale de Santé résulte essentiellement de la prise en charge par la Sécurité sociale et par des assurances privées complémentaires, sur la base des tarifs fixés chaque année par les pouvoirs publics, des soins et services fournis par le Groupe et dans une moindre mesure par le paiement par les patients ou par des assurances privées complémentaires des services connexes aux soins tels que principalement le séjour en chambre individuelle ou la location de télévisions. Le solde du chiffre d'affaires du Groupe provient essentiellement des redevances versées par les praticiens en rétribution des services généraux, administratifs et locations fournis par les établissements du Groupe, tels que la facturation des actes, le recouvrement de leurs honoraires auprès de la Sécurité sociale, des compagnies d'assurances et des patients.

Le chiffre d'affaires est principalement composé de prestations de services. Il est constaté dans le compte de résultat au moment où le service est rendu.

Lorsqu'une prestation effectuée n'a pas encore fait l'objet d'une facture, elle est ajoutée aux produits d'exploitation par l'intermédiaire du compte de rattachement « Factures à établir ».

Le chiffre d'affaires consolidé représente le montant cumulé des prestations de services détaillées ci-dessus réalisées par les filiales consolidées ; il inclut après élimination des opérations intra-groupe, le chiffre d'affaires des sociétés intégrées globalement ainsi que les sociétés contrôlées conjointement pour la quote-part revenant au Groupe.

2.19 - Excédent brut d'exploitation et autres produits et charges non courants

Précisions concernant la définition des indicateurs suivants figurant dans le compte de résultat :

Excédent Brut d'Exploitation :

Il correspond au résultat opérationnel courant avant les amortissements (les charges et provisions du compte de résultat sont regroupées selon leur nature).

Autres produits et charges non courants :

Le poste « Autres produits et charges non courants » comprend :

- les coûts de restructurations (charges et provisions) (cf. paragraphe 2.17) ;
- les plus ou moins-values de cession ou une dépréciation importante et inhabituelle d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- et d'autres charges et produits opérationnels tels qu'une provision relative à un litige majeur.

2.20 - Impôts sur les résultats (impôts courants et différés)

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt courant exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées auxquels s'ajoute la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises). L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

- La CVAE, selon notre analyse des textes, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables ») dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE. Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet formulées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) à deux reprises sur la question du champ d'application de la norme IAS12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé à ces occasions que pour être dans le champ d'IAS12, un impôt doit être calculé sur la base d'un net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat comptable.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable sur les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'un impôt différé :

- la comptabilisation de l'écart d'acquisition ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprise et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles liées à des participations dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôts différés sur les pertes reportables ne sont reconnus que si le groupe estime probable l'utilisation de celles-ci dans le futur.

Les actifs d'impôts différés potentiels attachés aux déficits reportables existant à la date d'acquisition dont l'utilisation est probable donnent lieu à affectation lors de la détermination de l'écart de première consolidation. Les autres actifs d'impôts différés constatés en résultat au fur et à mesure de leur utilisation effective, après l'acquisition, donnent lieu à une correction symétrique rétroactive du goodwill d'origine. Aucune diminution du goodwill des 3 dernières années ne provient d'un changement de reconnaissance des impôts différés.



La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et, le cas échéant, réévaluée ou réduite, pour tenir compte de perspectives plus ou moins favorables de réalisation d'un bénéfice imposable disponible permettant l'utilisation de ces actifs d'impôt différé. Pour apprécier la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable disponible, il est notamment tenu compte de l'historique des résultats des exercices précédents, des prévisions de résultats futurs, des éléments non récurrents qui ne seraient pas susceptibles de se renouveler à l'avenir et de la stratégie fiscale. De ce fait, l'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ses déficits reportables repose sur une part de jugement importante. Si les résultats fiscaux futurs du Groupe s'avéraient sensiblement différents de ceux anticipés, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la hausse ou à la baisse la valeur comptable des actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur le bilan et le résultat.

Conformément aux dispositions d'IAS12, la composante C.V.A.E qualifiée d'impôt sur le résultat a conduit à la détermination d'une charge nette d'impôt différé.

La base retenue pour la détermination des impôts différés est composée de la valeur nette comptable des actifs amortissables (hors valeur résiduelle) qui sera recouvrée par des produits futurs imposables.

Les terrains, dont la valeur comptable, en application de l'interprétation SIC21, est considérée comme recouvrée par voie de cession, sont exclus de la base de détermination des impôts différés attachés à la CVAE, les produits de cession n'étant pas imposables à la CVAE.

Pour ce qui concerne les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui ne font pas l'objet d'un amortissement comptable, le groupe a considéré qu'il convenait d'appliquer par analogie la même logique que pour les terrains.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Ces estimations sont revues à la clôture de chaque exercice, en fonction de l'évolution éventuelle des taux d'impôt applicables.

Les actifs et passifs d'impôts sont compensés, notamment dans le cas des intégrations fiscales, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compensation et une intention de régler les actifs et passifs pour leur montant net ou simultanément. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, notamment dans le cas des intégrations fiscales, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts et que les actifs et passifs concernent la même entité ou des entités différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours duquel on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différés soient réglés ou récupérés.

2.21 - Instruments financiers dérivés « actifs et passifs »

Pour couvrir son exposition au risque de marché « taux d'intérêts », le Groupe utilise des instruments dérivés, qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie (swaps de taux d'intérêts payeurs de taux fixes).

L'instrument de couverture est comptabilisé au bilan pour sa valeur de marché. La partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considéré comme constituant une couverture efficace est comptabilisée en capitaux propres, tandis que la part inefficace de la couverture est comptabilisée en résultat financier.

2.22 - Résultat net par action

Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction du nombre d'actions auto-détenues, soit 75 957 095 actions.

Résultat net dilué par action

Aucun instrument donnant un accès différé au capital de Ramsay Générale de Santé n'est mis en place. En conséquence, il n'y a aucun effet dilutif sur le résultat.

2.23 - Actifs détenus en vue de la vente

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs et passifs liés sont classés sur la ligne « actifs détenus en vue de la vente » et « passifs liés aux actifs détenues en vue de la vente » au bilan. Ces actifs ou groupes d'actifs sont comptabilisés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession.



RAMSAY GÉNÉRALE DE SANTÉ

Les produits et charges d'une entité en cours de cession sont inclus dans les états financiers consolidés jusqu'à la date à laquelle la société mère cesse d'avoir le contrôle. Cette présentation concerne les actifs qui ne satisfont pas à la définition d'une activité abandonnée.

2.24 - Paiements fondés sur des actions

Aucun paiement fondé sur des actions n'est mis en œuvre pour le Groupe Ramsay Générale de Santé.

2.25 - Subventions

Le Groupe Ramsay Générale de Santé perçoit des subventions d'investissements publiques.

Elles sont comptabilisées en déduction de la valeur comptable des actifs qu'elles ont servis à financer et suivent le même plan d'amortissement.

2.26 - Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi « CICE »

La troisième Loi de finances rectificative pour 2012 (art. 66) a créé le CICE destiné à l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A compter de 2019, le CICE sera transformé en allègement de charges patronales.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est présenté en diminution des charges de personnel.

3. - EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales filiales incluses dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2018 figure en note 10.

3.1.- Principales variations du périmètre de consolidation

Le nombre d'entités consolidées dans le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

Méthode de Consolidation	30-06-2016	Acquisitions Créations	Changement de Méthode	Cessions / Fusions / Liquidations	30-06-2018
Globale.....	197	16	--	(1)	212
Proportionnelle.....	--	--	--	--	--
Mise en équivalence.....	4	--	--	--	4
TOTAL	201	16	--	(1)	216

3.1.1. - Acquisitions / créations

Le périmètre de consolidation présente 16 entités supplémentaires suite à l'acquisition :

- du Groupe « Step » (9 entités acquises le 25 juillet 2017) ;
- du Groupe « JMB » (4 entités acquises le 19 décembre 2017) ;
- de l'Hôpital Privé de l'Est Lyonnais (1 entité acquise le 4 juillet 2017) ;
- Fiducie Sûreté (création du 7 mai 2018) ;

Le groupe a pris le contrôle de l'IRM Marne Chantreine à compter du 1er octobre 2017.

L'impact des acquisitions sur le bilan consolidé est le suivant :

Bilan (en millions d'euros)	Valeur Comptable
Actif immobilisé.....	1.8
Autres actifs financiers non courants.....	0.7
Impôts différés actifs.....	1.4
Total actif non courant.....	3.9
Créances, stocks et autres actifs courants.....	5.0
Actifs financiers courants hors trésorerie.....	0.3
Trésorerie.....	4.4
Total Actif Courant.....	9.7
Dettes financières.....	1.0
Provisions et autres passifs non courants.....	1.2
Impôts différés passif.....	--
Total Passif non Courant.....	2.2
Dettes financières et dérivés courants.....	1.6
Autres passifs courants.....	11.6
Total Passif Courant.....	13.2
Goodwill.....	27.3

**3.1.2. - Liquidations / fusions / Cessions**

Au cours de l'exercice 2017 / 2018, les opérations suivantes ont été réalisées :

Liquidation :

- Gie Santé et Pilotage (liquidation au 30 novembre 2017).

3.2 - Impact des changements de périmètre de consolidation sur le tableau des flux de trésorerie consolidés

Flux de trésorerie (en millions d'euros)		Impact des entrantes	Impact des sortantes
Prix d'acquisition des entités..... (A)		25.5	--
Dont décaissé..... (B)		(25.5)	--
Dette contractée..... (C) = (A) - (B)		--	--
Trésorerie acquise..... (D)		4.4	--
Auto-contrôle..... (E)		--	--
Effet entrées de périmètre..... (F) = (D) + (E) + (B)	TFT	(21.1)	--
Dettes financières nettes des entrantes hors trésorerie..... (G)		2.3	--
Effet entrées de périmètre net sur l'endettement financier (H) = (G) - (F)		23.4	--
Prix de cession des entités.....(a)		--	0.5
Dont encaissé.....(b)		--	0.5
Créance enregistrée.....(c) = (a) - (b)		--	--
Trésorerie sortie.....(d)		--	--
Effet sorties de périmètre.....(e) = + (b) - (d)	TFT	--	0.5
Dettes financières nettes des sortantes hors trésorerie.....(f)		--	(1.6)
Effet sorties de périmètre net sur l'endettement financier... (g) = (f) - (e)		--	(2.1)
Effets de périmètres (G) + (f)	TFT	--	0.7
Autocontrôle Ramsay Générale de Santé.....		--	--
Compte à terme Fiducie.....		--	(16.3)
Divers.....		--	(0.2)
EFFET DE PERIMETRE ET DIVERS.....	TFT	--	(16.8)

4. - SECTEURS OPERATIONNELS

Au 30 juin 2018, l'activité du Groupe s'articule autour de 12 secteurs opérationnels.

- Aquitaine-Limousin Poitou Charente, Bourgogne-Franche Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Nord-Pas de Calais-Picardie, Normandie, Provence Alpes Côte d'Azur, Ile de France, Auvergne-Rhône Alpes, Languedoc- Roussillon – Midi Pyrénées, Italie et Siège.

Le Conseil d'Administration évalue la performance de ces secteurs opérationnels et leur alloue les ressources nécessaires à leur développement en fonction de certains indicateurs de performance opérationnels (EBE, ROC) et flux de trésorerie opérationnels (BFR, Capex).

Le Groupe Ramsay Générale de Santé présente les informations relatives à deux zones géographiques (France et Italie).

4.1 - Comptes de résultat et bilans consolidés opérationnels**4.1.1 - Comparatif Juin 2018 / Juin 2017 / Juin 2016 – Données comparables**

Afin de refléter l'impact des cessions des entités au cours de l'exercice Juin 2018 (cf. chap. 1 préambule : événements importants de l'exercice), la société a établi un comparatif entre Juin 2018, Juin 2017 et 2016 en isolant sous le poste « autres activités » les activités non stratégiques ainsi que les actifs de cessions ou cédés.



10.10.2018 10.10.2018

Compte de résultat consolidé - du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018									
(en millions d'euros)	Ile de France	Auvergne-Rhône-Alpes	Nord-Pas de Calais-Picardie	PACA	Bourgogne-Franche-Comté	Autres Régions (1)	Autres activités	Italie	TOTAL
Chiffre d'affaires réalisé avec des tiers	931.6	362.9	358.7	163.6	103.5	292.5	4.5	24.2	2 241.1
CHIFFRE D'AFFAIRES	931.6	362.9	358.7	163.6	103.5	292.5	4.5	24.2	2 241.1
Charges d'exploitation hors amortissements	(829.8)	(329.7)	(321.6)	(156.0)	(99.7)	(224.8)	(4.5)	(19.8)	(1 985.9)
Excédent Brut d'Exploitation	101.8	33.2	37.1	7.6	3.8	67.7	-	4.4	255.1
Amortissements	(58.8)	(17.0)	(18.8)	(11.5)	(5.4)	(17.0)	(0.7)	(0.7)	(129.9)
Résultat opérationnel courant	43.0	16.2	18.3	(3.9)	(1.6)	50.7	(0.7)	3.7	125.1
Coûts des restructurations	(1.1)	(0.5)	(0.1)	(11.8)	(3.4)	(41.0)	-	(0.1)	(58.0)
Résultat de la gestion du patrimoine immobilier et financier	(0.3)	(0.1)	-	-	(1.6)	(0.1)	0.2	-	(1.9)
Pertes de valeur des goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits & charges non courants	(1.4)	(0.6)	(0.1)	(11.8)	(5.0)	(41.1)	0.2	(0.1)	(59.9)
Résultat opérationnel	41.6	15.6	18.2	(15.7)	(6.6)	9.6	(0.5)	3.6	55.8
Coût de l'endettement financier brut (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	(39.8)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	0.7
Coût de l'endettement financier net	-	-	-	-	-	-	-	-	(39.1)
Autres produits financiers (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	1.2
Autres charges financières (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.4)
Autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	(3.2)
Impôts sur les Résultats (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	(8.5)
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1
RESULTAT NET									15.1
<i>Dont Résultat Net Part du Groupe</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	7.3
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	7.8

(1) Le poste « Autres régions » regroupe six secteurs (Aquitaine-Limousin Poitou Charente, Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Languedoc- Roussillon - Midi Pyrénées et Siège) ils représentent au 30 juin 2018 13,4% du Chiffre d'affaires, 40,3% du ROC du Groupe

Bilan consolidé au 30 juin 2018										
(en millions d'euros)		Ile de France	Auvergne-Rhône-Alpes	Nord-Pas de Calais-Picardie	PACA	Bourgogne-Franche-Comté	Autres Régions (1)	Autres activités (2)	Italie	TOTAL
Actifs nets opérationnels	(1)	858.6	228.0	232.0	51.1	74.6	58.6	5.4	12.0	1 520.3
Actifs d'impôts différés		5.6	5.0	5.2	2.9	2.3	24.0	0.2	-	45.2
Actifs non alloués	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	44.6
Passifs sectoriels	(3)	39.6	21.4	16.3	18.8	9.4	33.2	4.7	1.2	144.6
Passifs d'impôts différés		33.8	4.8	4.1	2.7	0.8	4.5	0.2	-	50.9
Passifs non alloués	(4)	-	-	-	-	-	-	-	-	903.6
Investissements Industriels nets	(5)	(43.8)	(16.7)	(13.5)	(11.5)	(11.9)	(32.7)	7.2	(1.2)	(124.1)

(1) Les Actifs nets opérationnels correspondent à la somme du goodwill, des Immobilisations incorporelles et corporelles, du besoin de fonds de roulement lié à l'activité et de l'impôt exigible net.

(2) Les Actifs non alloués correspondent à la somme des participations dans les entreprises associées, des autres actifs financiers non courants, trésorerie et équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants.

(3) Les passifs sectoriels correspondent à la somme des provisions pour retraites, provisions non courantes, autres passifs non courants et provisions courantes.

(4) Les passifs non alloués correspondent à la somme des emprunts et dettes financières, des dettes financières courantes et des découverts bancaires.

(5) Les Investissements Industriels nets correspondent aux sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations financement).

(6) Le poste « Autres régions » regroupe six secteurs (Aquitaine-Limousin Poitou Charente, Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Languedoc- Roussillon - Midi Pyrénées et Siège) ils représentent au 30 juin 2018 3,9% des Actifs nets opérationnels du Groupe.

(7) Le poste « Autres activités » inclut les activités non stratégiques dont les actifs sont en cours de cession ou cédés.



04 20 68 00 00 - 04 20 68 00 00

Compte de résultat consolidé - du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

(en millions d'euros)	Ile de France	Auvergne-Rhône-Alpes	Nord-Pas de Calais-Picardie	PACA	Bourgogne-Franche-Comté	Autres Régions (1)	Autres activités	Italie	TOTAL
Chiffre d'affaires réalisé avec des tiers	927.8	328.0	358.9	165.0	106.5	287.5	37.2	23.5	2 234.4
CHIFFRE D'AFFAIRES	927.8	328.0	358.9	165.0	106.5	287.5	37.2	23.5	2 234.4
Charges d'exploitation hors amortissements	(818.1)	(291.9)	(320.3)	(155.6)	(100.1)	(226.8)	(35.1)	(20.1)	(1 968.5)
Excédent Brut d'Exploitation	109.2	36.1	38.6	9.4	6.4	60.7	2.1	3.4	265.9
Amortissements	(59.7)	(17.0)	(21.3)	(11.3)	(4.2)	(16.0)	(3.3)	(0.6)	(133.4)
Résultat opérationnel courant	49.5	19.1	17.3	(1.9)	2.2	44.7	(1.2)	2.8	132.1
Coûts des restructurations	1.2	4.6	(1.3)	(1.6)	(2.7)	(1.7)	(0.2)	-	(1.7)
Résultat de la gestion du patrimoine immobilier et financier	(2.6)	(0.3)	-	(0.5)	-	-	11.2	-	7.8
Pertes de valeur des goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits & charges non courants	(1.4)	4.3	(1.3)	(2.1)	(2.7)	(1.7)	11.0	-	6.1
Résultat opérationnel	48.1	23.4	16.0	(4.0)	(0.5)	43.0	9.8	2.8	138.8
Coût de l'endettement financier brut (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	(40.4)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	0.6
Coût de l'endettement financier net	-	-	-	-	-	-	-	-	(39.8)
Autres produits financiers (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	0.4
Autres charges financières (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	(5.3)
Autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.9)
Impôts sur les Résultats (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	(29.0)
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET									64.9
<i>Dont Résultat Net Part du Groupe</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	57.0
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	7.9

(1) Le poste « Autres régions » regroupe six secteurs (Aquitaine-Limousin Poitou Charente, Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Languedoc- Roussillon - Midi Pyrénées et Siège). Ils représentent au 30 juin 2017, 12,9% du Chiffre d'affaires, 33,7% du ROC du Groupe.

Bilan consolidé au 30 juin 2017

(en millions d'euros)	Ile de France	Auvergne-Rhône-Alpes	Nord-Pas de Calais-Picardie	PACA	Bourgogne-Franche-Comté	Autres Régions (1)	Autres activités (2)	Italie	TOTAL	
Actifs nets opérationnels	(1)	869.6	197.4	235.6	55.0	69.1	79.7	13.2	7.9	1 527.0
Actifs d'impôts différés		5.5	3.4	4.8	1.9	2.1	15.2	0.4	-	33.3
Actifs non alloués	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	39.9
Passifs sectoriels	(3)	27.5	9.2	11.7	9.1	9.8	26.7	7.7	2.2	103.9
Passifs d'impôts différés		38.0	4.4	4.5	2.8	1.5	6.8	0.3	-	58.3
Passifs non alloués	(4)	-	-	-	-	-	-	-	-	936.0
Investissements Industriels nets	(5)	(49.3)	(14.4)	(4.4)	(14.9)	(26.4)	(16.8)	17.8	(0.6)	(109.0)

- (1) Les Actifs nets opérationnels correspondent à la somme du goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, du besoin de fonds de roulement lié à l'activité et de l'impôt exigible net.
(2) Les Actifs non alloués correspondent à la somme des participations dans les entreprises associées, des autres actifs financiers non courants, trésorerie et équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants.
(3) Les passifs sectoriels correspondent à la somme des provisions pour retraites, provisions non courantes, autres passifs non courants et provisions courantes.
(4) Les passifs non alloués correspondent à la somme des emprunts et dettes financières, des dettes financières courantes et des découverts bancaires.
(5) Les Investissements industriels nets correspondent aux sorties nettes de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations financement).
(6) Le poste « Autres régions » regroupe six secteurs (Aquitaine-Limousin Poitou Charente, Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Languedoc- Roussillon - Midi Pyrénées et Siège). Ils représentent au 30 juin 2017, 5,2% des Actifs nets opérationnels du Groupe.
(7) Le poste « Autres activités » inclut les activités non stratégiques dont les actifs sont en cours de cession ou cédés.

Compte de résultat consolidé - du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

(en millions d'euros)	Ile de France	Auvergne-Rhône-Alpes	Nord-Pas de Calais-Picardie	PACA	Bourgogne-Franche-Comté	Autres Régions (1)	Autres activités	Italie	TOTAL
Chiffre d'affaires réalisé avec des tiers	934.4	342.5	299.1	169.1	110.0	290.8	57.7	23.3	2 226.9
CHIFFRE D'AFFAIRES	934.4	342.5	299.1	169.1	110.0	290.8	57.7	23.3	2 226.9
Charges d'exploitation hors amortissements	(820.3)	(303.7)	(263.9)	(158.0)	(101.8)	(234.6)	(54.6)	(20.3)	(1 957.2)
Excédent Brut d'Exploitation	114.1	38.8	35.2	11.1	8.2	56.3	3.1	3.0	269.8
Amortissements	(60.2)	(18.2)	(17.6)	(11.7)	(4.6)	(14.2)	(3.7)	(0.6)	(130.8)
Résultat opérationnel courant	53.9	20.6	17.6	(0.6)	3.6	42.1	(0.6)	2.4	139.0
Coûts des restructurations	(0.1)	0.6	-	(1.4)	(1.6)	(2.7)	-	-	(5.0)
Résultat de la gestion du patrimoine immobilier et financier	0.5	-	-	(0.2)	0.3	0.9	-	-	1.5
Pertes de valeur des goodwill	-	-	-	(15.3)	-	(5.8)	-	-	(21.1)
Autres produits & charges non courants	0.6	0.6	-	(16.9)	(1.3)	(7.6)	-	-	(24.6)
Résultat opérationnel	54.5	21.2	17.6	(17.5)	2.3	34.5	(0.6)	2.4	114.4
Coût de l'endettement financier brut (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	(43.5)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	0.6
Coût de l'endettement financier net	-	-	-	-	-	-	-	-	(42.9)
Autres produits financiers (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1
Autres charges financières (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.5)
Autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.4)
Impôts sur les Résultats (non alloué)	-	-	-	-	-	-	-	-	(24.9)
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET									42.2
<i>Dont Résultat Net Part du Groupe</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	36.9
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	5.3

(2) Le poste « Autres régions » regroupe six secteurs (Aquitaine-Limousin Poitou Charente, Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Languedoc- Roussillon - Midi Pyrénées et Siège) ils représentent au 30 juin 2016, 13.1% du Chiffre d'affaires, 30.3% du ROC du Groupe.

Bilan consolidé au 30 juin 2016

(en millions d'euros)		Ile de France	Auvergne-Rhône-Alpes	Nord-Pas de Calais-Picardie	PACA	Bourgogne-Franche-Comté	Autres Régions (1)	Autres activités (2)	Italie	TOTAL
Actifs nets opérationnels	(1)	882.5	203.8	262.4	42.2	44.0	83.6	38.1	8.0	1 564.6
Actifs d'impôts différés		10.7	4.3	3.3	1.4	1.5	25.2	0.1	-	46.5
Actifs non alloués	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	38.3
Passifs sectoriels	(3)	27.5	9.2	11.2	9.2	9.5	36.1	7.0	1.9	111.6
Passifs d'impôts différés		48.7	4.4	14.2	2.3	1.2	8.2	2.0	-	81.0
Passifs non alloués	(4)	-	-	-	-	-	-	-	-	1 019.0
Investissements Industriels nets	(5)	(45.6)	(14.5)	(16.0)	(7.1)	(17.8)	(21.0)	(2.0)	(0.9)	(124.9)

- (1) Les Actifs nets opérationnels correspondent à la somme du goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, du besoin de fonds de roulement lié à l'activité et de l'impôt exigible net.
- (2) Les Actifs non alloués correspondent à la somme des participations dans les entreprises associées, des autres actifs financiers non courants, trésorerie et équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants.
- (3) Les passifs sectoriels correspondent à la somme des provisions pour retraite, provisions non courantes, autres passifs non courants et provisions courantes.
- (4) Les passifs non alloués correspondent à la somme des emprunts et dettes financières, des dettes financières courantes et des découverts bancaires.
- (5) Les investissements industriels nets correspondent aux sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations financement).
- (6) Le poste « Autres régions » regroupe six secteurs (Aquitaine-Limousin Poitou Charente, Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Languedoc- Roussillon - Midi Pyrénées et Siège) ils représentent au 30 juin 2016, 5,3% des Actifs nets opérationnels du Groupe.
- (7) Le poste « Autres activités » inclut les activités non stratégiques dont les actifs sont en cours de cession ou cédés.



4.2 - Informations relatives aux zones géographiques

Chiffre d'Affaires (en millions d'euros)	2016	%	2017	%	2018	%
France	2 203.6	99.0%	2 210.9	98.9%	2 217.3	98.9%
Italie	23.3	1.0%	23.5	1.1%	24.2	1.1%
TOTAL	2 226.9	100%	2 234.4	100%	2 241.5	100%

Le chiffre d'affaires, par zone géographique, prend en compte toutes les activités de l'année y compris celles cédées au cours de l'exercice.

4.3 - Informations relatives aux principaux clients

Le chiffre d'affaires de Ramsay Générale de Santé résulte essentiellement de la prise en charge par la Sécurité sociale et par des assurances privées complémentaires, sur la base des tarifs fixés chaque année par les pouvoirs publics, des soins et services fournis par le Groupe et dans une moindre mesure par le paiement par les patients ou par des assurances privées complémentaires des services connexes aux soins tels que principalement le séjour en chambre individuelle ou la location de télévisions. Le solde du chiffre d'affaires du Groupe provient essentiellement des redevances versées par les praticiens en rétribution des services généraux, administratifs et locations fournis par les établissements du Groupe, tels que la facturation des actes, le recouvrement de leurs honoraires auprès de la Sécurité sociale, des compagnies d'assurances et des patients.

Au 30 juin 2018, les produits d'activités de soins facturés à la sécurité sociale représentent 87,8% du chiffre d'affaires du Groupe, les recettes hôtelières, prises en charge par les assurances privées complémentaires et les patients, représentent 6,1% du chiffre d'affaires du Groupe. Le solde du chiffre d'affaires du Groupe (environ 6,1% au 30 juin 2018) provient essentiellement des redevances versées par les praticiens en rétribution des services généraux ou administratifs fournis par les établissements du Groupe, tels que la facturation des actes, le recouvrement de leurs honoraires auprès de la Sécurité sociale, des compagnies d'assurances et des patients

5. - NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Résultat opérationnel

5.1.1 - Frais de personnel

(en millions d'euros)	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Salaires et appointements	(670.7)	(677.9)	(680.9)
Charges sociales	(303.0)	(304.4)	(309.7)
Indemnités de fin de carrière	(2.9)	(3.3)	(0.9)
Intéressement	(5.9)	(5.3)	(4.1)
Participation	(8.9)	(7.1)	(4.8)
Intérim	(5.6)	(6.5)	(7.9)
Autres	5.8	1.1	2.3
CICE	31.9	35.6	34.5
TOTAL	CR	(969.3)	(971.6)

5.1.2 - Autres charges et produits opérationnels

(en millions d'euros)	du 1 ^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Autres charges opérationnelles	(297.6)	(306.2)	(309.8)
Autres produits opérationnels	17.3	27.9	29.1
TOTAL	CR	(280.3)	280.7

Les autres charges opérationnelles sont principalement composées des coûts de sous-traitance d'hôtellerie (restauration, ménage...) des dépenses de maintenance, d'entretien, d'honoraires et d'assurances.

Les autres produits opérationnels sont principalement composés des subventions d'exploitation, des transferts de charges ainsi que des reprises de provisions sans contrepartie des dépenses de maintenance, d'entretien, d'honoraires, d'assurances.

5.1.3 - Loyers

(en millions d'euros)		du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Loyers immobiliers (locations simples).....		(157.7)	(164.6)	(166.7)
Loyers mobiliers (locations simples).....		(18.0)	(17.8)	(21.2)
TOTAL	CR	(175.7)	(162.4)	(189.9)

5.1.4 - Autres produits et charges non courants

(en millions d'euros)	NOTE	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Charges de restructuration.....		(7.3)	(9.8)	(18.0)
Charges de restructurations cash		(7.3)	(9.8)	(18.0)
Variations des provisions.....		2.6	(1.9)	(37.8)
Dépréciation exceptionnelles des immob. Corporelles & incorporelles.....		(0.2)	10.0	(2.6)
Autres charges / produits.....		—	—	0.4
Total Coûts de Restructurations		(5.0)	(1.7)	(58.0)
Autres plus ou moins-values sur ventes immobilières.....		1.5	(3.4)	(2.1)
Moins-values immobiliers « Clos Saint-Jean ».....		—	(2.9)	—
Plus-values immobilières « SCI Sévigné ».....		—	8.3	—
Moins-values « Clos Saint-Jean ».....		—	(0.1)	—
Plus-values « HP Sévigné / Excim Ouest ».....		—	9.4	—
Moins-values « Vignoli / Etang de Berre ».....		—	(3.5)	—
Plus-values « SCI Saint-Pol ».....		—	—	0.5
Moins-value liquidation « Ecole Chirurgicale Européenne ».....		—	—	(0.3)
Autres plus ou moins-values sur cessions de sociétés.....		—	—	—
Total Résultat de la gestion du patrimoine immob. et financier		1.5	7.8	(1.9)
Pertes de valeurs.....		(21.1)	—	—
TOTAL	CR	(24.6)	6.1	(59.9)
Impact Tableau de Flux de Trésorerie (autres produits & charges non courants payés)	TFT	(7.3)	(9.8)	(18.0)
Impact Tableau de Flux de Trésorerie (cessions d'entités)	TFT	1.6	14.8	0.5 ⁽¹⁾

(1) cf paragraphe 3.2

Les coûts de restructurations s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	NOTE	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Impacts des regroupements.....		(0.8)	(5.0)	(3.1)
Restructuration et autres coûts.....		(4.2)	3.3	(55.0)
Total Coûts de Restructurations		(5.0)	(1.7)	(58.0)

5.2 - Coût de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	NOTE	du 1 ^{er} janvier 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Produits d'intérêt générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie.....		0.6	0.6	0.7
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie.....		—	—	—
Résultat des couvertures de taux et de change sur trésorerie.....		—	—	—
Sous-Total produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		0.6	0.6	0.7
Intérêts sur dettes bancaires et sur autres dettes financières.....		(35.1)	(31.6)	(30.9)
Intérêts sur biens immobiliers financés en location financement.....		(4.0)	(3.2)	(3.6)
Intérêts sur biens mobiliers financés en location financement.....		(1.6)	(1.2)	(0.8)
Charges sur couvertures de taux d'intérêts.....		(2.8)	(4.4)	(4.5)
Sous-Total coût de l'endettement financier brut		(43.5)	(40.4)	(39.8)
TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	TFT/CR	(42.9)	(39.8)	(39.1)

Le taux d'intérêt sur l'endettement financier brut moyen ressort à environ 3,27% au 30 juin 2018.



5.3 - Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	NOTE	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Dividendes	TFT	0.1	0.4	0.6
Coûts d'emprunt immobilisés		--	--	--
Autres produits financiers		--	--	0.6
Sous-Total autres produits financiers		0.1	0.4	1.2
Gains et pertes liés à l'extinction des dettes		(4.3)	(4.3)	(3.5)
Coûts de l'actualisation		(0.2)	(1.0)	(0.9)
Autres charges financières		--	--	--
Sous-Total autres charges financières		(4.5)	(5.3)	(4.4)
Total Autres Produits & Charges Financiers	CR	(4.4)	(4.9)	(3.2)

5.4 - Impôts sur les résultats

5.4.1 - Analyse de la charge nette d'impôts

- Régime fiscal des groupes de sociétés

Au 30 juin 2018, Ramsay Générale de Santé SA est la tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale, qui est constitué de 141 filiales membres.

Une convention entre la société mère et sa société filiale membre formalise les méthodes de répartitions des économies ou des charges complémentaires d'impôts résultant du régime d'intégration fiscale.

Les principales modalités sont les suivantes :

La Société Membre verse à la Société Mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe ainsi que de toute contribution additive à l'impôt sur les sociétés et ce quel que soit le montant effectif desdits impôts, une somme égale à celle qui aurait grevé son résultat ou sa plus-value à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite des droits à imputation dont la Société Membre aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Les économies d'impôts réalisées par le Groupe, liées aux déficits, sont enregistrées au compte de résultat de la Société Mère.

- Détail des impôts sur les résultats

(en millions d'euros)	Note	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Charges d'impôts exigibles de période (au taux normal)..... ⁽¹⁾		(15.9)	(14.9)	(2.3)
CVAE		(23.2)	(20.0)	(22.6)
Ajustement au titre de l'impôt exigible des périodes antérieures		1.5	(0.6)	0.1
Crédit d'impôts		0.1	0.5	0.2
Utilisation des déficits reportables		6.4	4.5	--
Impôts au taux réduit (19,63% régime SIIC 3 pour 2009 et 2010).....		--	--	--
Impôts courants		(31.1)	(30.5)	(24.6)
Impôts différés.....	5.4.4	6.2	1.4	16.1
Impôts sur les résultats	CR	(24.9)	(29.0)	(8.5)

⁽¹⁾ y compris les flux relatifs aux provisions



5.4.2 - Actif et passif d'impôts exigibles

(en millions d'euros)	NOTE	30 juin 2016	30 juin 2017	VARIATIONS		30 juin 2018
				liées à l'activité	autres variations	
Actif d'impôt exigible	(I) B	14.4	6.0	3.1	0.7	9.8
Passif d'impôt exigible	(II) B	17.9	14.9	27.8	(29.4)	13.3
Variation Actif et Passif d'Impôts Exigibles (III) = (I) - (II)		(3.6)	(8.9)	(24.6)	30.1	(3.5)
Variation provision pour impôts	(IV) 6.9					0.1
Total Charge d'impôts courants	(V)					(24.6)
Impôts sur les bénéfices payés pendant l'exercice = TFT						(26.4)

Les actifs d'impôts correspondent aux acomptes d'impôt versés et non imputés sur l'impôt à payer. Ces actifs concernent essentiellement les sociétés non intégrées fiscalement.

Les passifs d'impôts correspondent aux impôts sur les résultats restant à payer.

5.4.3 - Taux d'impôts effectif

- Analyse de la charge d'impôt hors CVAE

L'écart entre le taux d'impôt sur les bénéfices et le taux effectif d'impôt du Groupe s'analyse ainsi :

% du résultat net avant impôts	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Taux normal d'impôt	38.0	34.43	34.43
Incidence des taux d'impôts différents du taux normal	(68.2)	(22.94)	8.80
Impôts différés sur les déficits fiscaux antérieurs	(190.6)	(3.59)	(3.13)
Actif d'impôt différé non enregistré sur perte fiscale de l'exercice	---	---	---
Différence permanente entre les résultats comptables et les résultats imposables ..	268.4	28.14	(0.55)
Autres	---	(0.30)	0.66
Taux effectif d'impôt du groupe sur le résultat net avant impôts	47.6	35.74	40.21

Pour l'exercice, le montant de l'impôt hors CVAE est un produit de 14,1 M€.

5.4.4 - Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

Analyse des actifs et passifs d'impôts différés pour chaque catégorie de différences temporaires et de pertes fiscales.

(en millions d'euros)	IMPOTS DIFFERES NETS				
	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	Imp. Rés.	Autres Var ⁽¹⁾	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Provisions pour retraite	16.3	14.4	(1.5)	0.6	13.5
Location financement	(15.4)	(14.6)	(0.1)	---	(14.7)
Ecart d'évaluation	(39.2)	(30.8)	4.5	---	(26.3)
Variation des durées d'amortissement ...	(9.6)	(7.1)	1.1	0.7	(5.3)
Activation des déficits de l'année	9.4	4.9	7.7	---	12.6
Juste valeur des instruments financiers ..	6.2	2.2	(0.9)	0.4	1.7
Autres	(2.2)	6.1	5.3	1.4	12.8
TOTAL	(34.5)	(24.9)	16.1	3.1	(6.7)

(en millions d'euros)	Note	IMPOTS DIFFERES NETS				
		du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	Imp. Rés.	Autres Var ⁽¹⁾	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Impôts différés actif	B	46.5	33.3	9.5	2.4	45.2
Impôts différés passif	B	(81.0)	(58.2)	6.6	0.7	(50.9)
TOTAL		(34.5)	(24.9)	16.1	3.1	(6.7)

Note

IMPACT COMPTE DE RESULTAT 5.4.1

16.1

(1) La colonne « autres variations » est constituée principalement des variations de périmètre (dont les actifs et passifs d'impôt détenus en vue de la vente)



5.4.5 - Impôts différés non comptabilisés

- Déficits reportables et crédits d'impôts disponibles

	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016		du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017		du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018	
	Base	Economie d'impôt potentielle (a)	Base	Economie d'impôt potentielle (b)	Base	Economie d'impôt potentielle (c)
Déficits fiscaux reportables indéfiniment	66.0	22.7	64.4	16.6	69.3	22.9
Actifs d'impôts différés non constatés	38.7	13.3	39.6	11.4	30.7	10.3
Actifs d'impôt différé constaté	27.3	9.4	14.8	5.1	38.6	12.6

(a) Taux d'impôt utilisé : 34,43%

(b) Taux d'impôt utilisés : 34,43% et 28,92%

(c) Taux d'impôt utilisés : 33,51% et 25,83%

5.4.6 - Impôts sur les produits et charges enregistrés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Impôts différés :			
- sur la variation des écarts actuariels relatifs aux engagements d'indemnités de fin de carrière	0.7	0.8	0.6
- sur la variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture	7.0	(4.0)	0.4
Impôts des produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	7.7	(3.2)	1.0

5.5 - Résultat net par action

	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	36.9	67.0	7.3
Nombre d'actions pondéré au cours de l'exercice (y compris actions auto-détenues)	75 957 095	75 957 095	75 957 095
Nombre d'actions auto-détenues	25 301	25 301	25 301
Nombre d'actions pondéré au cours de l'exercice	75 931 794	75 931 794	75 931 794
Résultat net non dilué par actions (en euros)	0.49	0.75	0.10
Effet dilutif plan de souscription	—	—	—
Nombre d'actions pondéré au cours de l'exercice prenant en compte l'effet dilutif	75 931 794	75 931 794	75 931 794
Résultat net dilué par actions (en euros)	0.49	0.75	0.10

6. - NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

6.1 - Goodwill

(en millions d'euros)	Note	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
VALEUR BRUTE				
Solde au début de l'exercice	B	564.5	814.8	800.7
Entrées de périmètre		250.4	(9.0)	27.3
Sortie de périmètre		(0.1)	(5.1)	—
Variations des taux de détention		—	—	—
Actifs détenus en vue de la vente		—	—	—
Autres		—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	B	814.8	800.7	828.0



Cumul des pertes de valeur

Les goodwill ont donné lieu à des tests de valeur en retenant les hypothèses suivantes :

	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Taux d'actualisation avant impôts.....	8.70%	7.73%	8.51%
Taux de croissance à l'infini.....	1.00%	1.00%	1.00%

Les tests effectués sur la base des actifs nets d'avril 2018, n'ont conclu à aucune dépréciation du goodwill. Aucun changement significatif des actifs testés n'est observé entre le 30 avril 2018 et le 30 juin 2018. En 2016, les tests effectués ont conclu à une dépréciation de (21,1) millions d'euros, dont 15,2 m€ pour l'UGT « PACA » et 5,9 m€ pour l'UGT « Centre Val de Loire ». Le goodwill affecté à ces 2 UGT est totalement déprécié. En 2017, les tests effectués n'ont conduit à aucune dépréciation du goodwill.

(en millions d'euros)	Note	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Solde au début de l'exercice.....	B	(52.5)	(73.6)	(73.6)
Pertes de valeur comptabilisées au cours de l'exercice.....		(21.1)	--	--
Reprise de pertes de valeur comptabilisées au cours de l'exercice.....		--	--	--
Solde à la fin de l'exercice.....	B	(73.6)	(73.6)	(73.6)

VALEUR COMPTABLE

	Note	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Au début de l'exercice.....	B	512.0	741.2	727.1
A la fin de l'exercice.....	B	741.2	727.1	754.4

Les goodwill nets alloués aux groupes d'UGT se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Note	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Ile de France.....		474.7	474.8	474.9
Rhône Alpes.....		70.3	70.3	96.5
Nord.....		166.4	155.2	155.2
PACA.....		--	--	--
Bourgogne.....		11.0	11.0	11.0
Autres Régions.....		18.8	15.8	16.8
Italie.....		--	--	--
Total		741.2	727.1	754.4

Sensibilité de la valeur recouvrable des UGT aux hypothèses retenues.

Les sensibilités aux principales variations d'hypothèses sont les suivantes : la majoration du taux d'actualisation de 0,5% conduirait à une baisse de la valeur recouvrable de 175,8 millions d'euros sans nécessiter aucune dépréciation d'UGT. La conséquence d'une diminution du taux de croissance à l'infini de 0,5% conduirait à une baisse de la valeur recouvrable de 115,0 millions d'euros sans nécessiter aucune dépréciation d'UGT. Si les 2 facteurs étaient combinés, la valeur recouvrable diminuerait de 274,5 millions d'euros sans nécessiter aucune dépréciation d'UGT.

6.2 - Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euroe)	N O T E	Brut					Amortissement				VNC		
		30 Juin 2017	Acquis.	Ces.	Aut. Nvts.(1)	30 Juin 2018	30 Juin 2017	Dot.	Aut. Nvts.(1)	30 Juin 2018	30 Juin 2018	30 Juin 2017	30 Juin 2018
Logiciels et autres immobilisations incorporelles.....	B	107.0	23.1	(17.4)	(3.2)	109.5	(63.9)	(4.7)	2.9	(65.7)	27.3	23.1	23.8



Notes aux états financiers 2018

6.3 - Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	N O T E	Brut					Amortissement					VNC		
		30 juin 2017	Acq.	Ces./ Transfert	Aut. Mvts.(1)	30 juin 2018	30 juin 2017	DoL/ Reprise	Ces./ Transfert	Aut. Mvts.(1)	30 juin 2018	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2018
Terrains		89.8	1.7	(0.3)	(0.9)	90.3	(0.9)	(0.1)	—	0.1	(0.9)	92.0	88.9	89.4
Constructions		1 012.3	50.0	(36.0)	(4.1)	1 022.2	(508.1)	(46.1)	28.4	16.0	(509.8)	550.6	504.2	512.4
Constructions en cours		48.3	(12.9)	(7.1)	(14.7)	13.6	—	—	—	—	—	31.5	48.3	13.6
Inst Techn., mat. et outillage		675.8	77.8	(69.2)	(13.5)	670.9	(524.4)	(65.7)	65.6	17.2	(507.3)	157.2	151.4	163.6
Autres		315.6	21.5	(9.5)	23.4	351.0	(230.4)	(18.7)	8.9	(20.5)	(260.7)	90.6	85.2	90.3
TOTAL	B	2 141.7	138.1	(122.1)	(9.8)	2 147.9	(1 283.8)	(130.6)	102.9	12.8	(1 278.7)	921.9	877.9	889.2
<i>dt Immob. en loc. financement :</i>														
- Terrains et constructions		190.5	28.6	—	(0.1)	219.0	(46.5)	(4.1)	—	—	(50.6)	146.3	144.0	168.4
- Equipements		149.5	40.1	(49.2)	(0.8)	139.6	(84.0)	(31.0)	46.8	(0.2)	(88.4)	64.2	65.5	71.2
Actifs détenus en vue de la vente	B	—	—	—	—	19.9	—	—	—	(16.1)	—	—	—	3.8
<i>dt Immob. en loc. financement :</i>														
Acquisitions immob. incorporelles (note 6.2)			23.1											
Acquisitions immob. Corporelles			138.1											
Prix de cession reclassés en moins des Capex			(21.9)											
Capex reclassés en diminution des déinvest			—											
Impact des subventions reçues			(0.5)											
Impact des frais financiers capitalisés			—											
Impact de la variation du BFR eur immob.			(7.5)											
Impact des capitalisations les loc. financ.			(68.7)											
Impact Tableau des Flux de Trésorerie (2)	T F T		62.6											

(1) Le poste « Autres Mouvements » se compose essentiellement des flux dus aux entrées de périmètre.

(2) Autres immobilisations incorporelles + Immobilisations corporelles

6.4 - Participation dans les entreprises associées

Aucune participation consolidée en mise en équivalence n'est significative à l'échelle du Groupe.

Sociétés (en millions d'euros)	%	30-06-2016		30-06-2017		30-06-2018	
		Montant	Quote Part Résultat	Montant	Quote Part Résultat	Montant	Quote Part Résultat
Toutes sociétés	—	0.6	—	0.5	—	0.6	—
TOTAL		0.6	—	0.5	—	0.6	—

6.5 - Autres actifs et passifs financiers non courants

(en millions d'euros)	NOTE	30-06-2016	30-06-2017	VARIATIONS		30-06-2018
				liées à l'activité	autres variations	
Actifs financiers disponibles à la vente		3.1	3.1	—	(0.3)	2.8
Dépôts versés et autres prêts		47.6	46.5	19.2	0.6	66.3
Juste valeur des Instruments financiers de couverture		—	—	—	—	—
Total Autres Actifs Financiers Non Courants (I)		50.7	49.6	19.2	0.3	69.1
Dépôts et Cautionnements reçus		2.7	2.4	6.2	(6.2)	2.4
Autres passifs non courants		—	—	—	—	—
Participations des salariés		4.0	3.4	(0.5)	(0.1)	2.8
Juste valeur des Instruments financiers de couverture	6.8	(16.5)	7.6	—	(0.6)	7.0
Total Autres Passifs Non Courants (II)		23.2	13.4	5.7	(6.9)	12.2
Actifs détenus en vue de la vente	III	—	—	—	—	—
VARIATION AUTRES ACTIFS ET PASSIFS NON COURANTS (I – II + III)		27.5	36.2	13.5	7.2	56.9
IMPACT TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	TFT			(13.5)		

Les actifs financiers disponibles à la vente concernent pour l'essentiel les titres de participation dans les filiales où le groupe n'a pas le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à tirer avantages de ces activités. Ces actions de sociétés non cotées sont principalement constituées de sociétés civiles immobilières, ainsi que les dépôts versés consentis dans le cadre de contrats de location simple.

Les dépôts versés enregistrent notamment les comptes à terme détenus par la Fiducie et les avances preneurs mis en place dans le cadre des récents crédits-baux immobiliers.



Nouveaux éléments de bilan

Les profits et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les actifs financiers disponibles à la vente sont les suivants :

(en millions d'euros)	NOTE	Au 30 juin 2018				Res. de cession
		Dividendes	Evaluation ultérieure			
			Var. de juste valeur	Effet de change	Dépréciation	
Capitaux propres.....		--	--	--	--	--
Résultat.....		--	--	--	--	--
Total		--	--	--	--	--

(en millions d'euros)	NOTE	Au 30 juin 2017				Res. de cession
		Dividendes	Evaluation ultérieure			
			Var. de juste valeur	Effet de change	Dépréciation	
Capitaux propres.....		--	--	--	--	--
Résultat.....		--	--	--	--	--
Total		--	--	--	--	--

(en millions d'euros)	NOTE	Au 30 juin 2016				Res. de cession
		Dividendes	Evaluation ultérieure			
			Var. de juste valeur	Effet de change	Dépréciation	
Capitaux propres.....		--	--	--	--	--
Résultat.....		0.1	--	--	--	--
Total		0.1	--	--	--	--

6.6 - Capitaux propres de l'ensemble groupe et hors groupe

Le Groupe Ramsay Générale de Santé s'attache à gérer ses fonds propres dans une optique de long terme avec le souci d'assurer sa pérennité et au-delà, de maintenir une structure financière optimale en termes de coûts du capital, de rentabilité pour ses actionnaires et de sécurité pour l'ensemble des tiers avec lesquels il est en relation.

6.6.1 - Capital social

L'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2015 a décidé l'augmentation de capital d'un montant de 14 647 425 euros correspondant à l'émission de 19 529 900 actions nouvelles créées en rémunération de l'apport-fusion.

Après cette augmentation, le capital est fixé à 75 957 095 actions d'une valeur nominale de 0,75 euro (entièrement libérées) contre 56 427 195 actions à la clôture de l'exercice de fin Juin 2015.

Actions	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Nombre d'actions en début de l'exercice.....	56 427 195	75 957 095	75 957 095
Augmentation de Capital.....	19 529 900	--	--
Nombre d'actions en fin d'exercice.....	75 957 095	75 957 095	75 957 095

6.6.2 - Réserves

Au 30 juin 2018 les réserves consolidées sont constituées de la réserve légale, des résultats des exercices antérieurs et des écarts de conversion.



00000000000000000000

6.6.3 - Produits & charges comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Ecarts actuariels relatifs aux engagements de retraite			
Réserves à l'ouverture	(2.4)	(3.7)	(4.9)
Variation écart actuariel	(1.3)	(1.2)	0.5
Réserves à la clôture	(3.7)	(4.9)	(4.4)
Juste valeur des Instruments financiers de couverture			
Réserves à l'ouverture	2.5	(10.9)	(6.1)
Variation de la juste valeur	(13.4)	4.8	0.4
Réserves à la clôture	(10.9)	(6.1)	(5.7)

6.6.4 - Dividendes

Les dividendes versés sur les périodes 2018, 2017 et 2016 s'analysent de la façon suivante :

	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
DIVIDENDES DISTRIBUES			
Montant (en millions d'euros).....	---	---	---
Par action (en euros)	---	---	---

6.6.5 - Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle intègrent principalement la participation de la Clinique du Mousseau (SCI Evry) et de l'hôpital public dans Centro Ortopedico Di Quadrante Spa.

6.7 - Paiement en actions

A fin juin 2018, il n'y a plus aucune option de souscription d'actions.



Notes explicatives aux états financiers

6.8 - Endettement financier net

L'endettement financier net libellé en totalité en millions d'euros s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Note	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018		
		TOTAL	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL
Dettes sénior		875.7	845.5	840.0	5.6	845.6
Dettes capex.....		40.0	40.0	40.0	--	40.0
TRFA – Total dette sénior		915.7	885.5	880.0	5.6	885.6
Autres emprunts		99.7	120.2	184.1	18.2	202.3
Emprunts en location financement		165.8	159.1	143.4	41.4	184.8
- dont : - locations financements sur biens immobiliers		97.5	90.1	95.9	12.4	108.3
- locations financements sur biens mobiliers		68.3	69.0	47.5	29.0	76.5
Capitalisation des frais d'émission nouvelle dette		(18.3)	(14.0)	(11.9)	(3.5)	(15.4)
Passifs financiers liés aux actifs détenus en vue de la vente		--	--	--	--	--
Dettes financières long terme		1 162.9	1 150.8	1 195.6	61.7	1 257.3
Passifs financiers liés aux actifs détenus en vue de la vente		--	--	--	--	--
Comptes courants financiers passifs.....		1.9	2.4	--	2.0	2.0
Découverts bancaires		--	--	--	--	--
DETTES FINANCIERES BRUTES (I)		1 164.8	1 153.2	1 195.6	63.7	1 259.3
Juste valeur des Instruments financiers de couverture		11.1	6.1	5.2	--	5.2
Juste valeur des instruments financiers de couverture (II)		11.1	6.1	5.2	--	5.2⁽¹⁾
Comptes courants financiers actifs		(1.3)	(1.6)	--	(1.8)	(1.8)
Trésorerie		(112.8)	(180.8)	--	(308.0)	(308.0)
Autres actifs financiers		(14.5)	(12.6)	(27.3)	--	(27.3)
Autocontrôle Ramsay Générale de Santé (V.M.P.)		(0.3)	(0.3)	(0.3)	--	(0.3)
ACTIFS FINANCIERS (III)		(128.9)	(195.3)	(27.6)	(309.8)	(337.4)
ENDETTEMENT FINANCIER NET (I) + (II) + (III)	TFT	1 047.0	964.0	1 173.2	(246.1)	927.1

BOUCLAGE BILAN :

Emprunts et dettes financières	(a)	1 110.0	1 099.8	--	--	1 195.6
Dettes financières courantes	(b)	54.8	53.4	--	--	63.7
Découvert bancaire	(c)	--	--	--	--	--
Passifs relatifs aux actifs non courants détenus en vue de la vente		--	--	--	--	--
- dont : passifs financiers liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente	(d)	--	--	--	--	--
DETTES FINANCIERES BRUTES A = (a) + (b) + (c) + (d)		1 164.8	1 153.2	--	--	1 259.3
Autres passifs non courants	(e)	16.5	7.6	--	--	7.0
Impôts différés	(f)	(5.4)	(1.5)	--	--	(1.8)
Autres passifs non courants nets (juste valeur des instruments financiers)	B = (e) + (f)	11.1	6.1	--	--	5.2
Autres actifs non courants (juste valeur des instruments financiers) ..(g)		--	--	--	--	--
INSTRUMENTS FINANCIERS C = (B) – (g)		11.1	6.1	--	--	5.2
Actifs financiers courants	(h)	(1.3)	(2.0)	--	--	(1.8) ⁽²⁾
Actifs financiers non courants	(i)	(14.5)	(12.2)	--	--	(27.3)
Trésorerie	(j)	(112.8)	(180.8)	--	--	(308.0)
Actifs relatifs aux actifs non courants détenus en vue de la vente	(k)	--	--	--	--	--
Autocontrôle Ramsay Générale de Santé (V.M.P.)	(l)	(0.3)	(0.3)	--	--	(0.3)
ACTIFS FINANCIERS D = (h) + (i) + (j) + (k) + (l)		(128.9)	(195.3)	--	--	(337.4)
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A + C + D)	TFT	1 047.0	964.0	--	--	927.1

(1) Juste valeur des instruments financiers de couverture (+7,0 millions d'euros diminués de l'impôt 1,8 millions d'euros).

(2) Dont (1,5) million d'euros d'actifs détenus en vue de la vente



6.8.1 - Données explicatives sur les variations de l'endettement net

(en millions d'euros)	NOTE	Situation Endettement au 30-06-2016	Situation Endettement au 30-06-2017	Nouveaux Emprunts	Rembours. dettes	Variation Périmètre nette	Autres	Situation Endettement au 30-06-2018
Term B1A.....		470.0	440.0	-	-	-	-	440.0
Term B1B.....		160.0	160.0	-	-	-	-	160.0
Term B2.....		240.0	240.0	-	-	-	-	240.0
Capex.....		40.0	40.0	-	-	-	-	40.0
Revolving.....		-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur dette senior.....		5.7	5.5	-	0.1	-	-	5.6
TRFA 2014 – Total dette sénior		915.7	885.6	-	0.1	-	-	885.6
Autres emprunts.....		99.7	120.2	122.2	(39.6)	1.0	(1.5)	202.3
Emprunts en location-financement immobilier.....		97.5	90.1	28.6	(10.4)	-	-	108.3
Emprunts en location-financement mobilier.....		68.3	69.0	40.1	(31.0)	(2.3)	0.7	76.5
Capitalisation des frais d'émission de la nouvelle dette.....		(18.3)	(14.0)	-	-	-	(1.4)	(15.4)
Passifs financiers liés aux actifs destinés en vue de la vente.....		-	-	-	-	-	-	-
Sous total dettes financières		1 162.9	1 150.8	190.9	(80.9)	(1.3)	(2.2)	1 257.3
Passifs financiers liés aux actifs destinés en vue de la vente.....		-	-	-	-	-	-	-
Comptes courants passifs.....		1.9	2.4	-	(2.0)	1.6	-	2.0
Découvert bancaire.....		-	-	-	-	-	-	-
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER BRUT		1 164.8	1 153.2	190.9	(82.9)	0.3	(2.2)	1 259.3
Juste valeur des Instruments financiers de couverture.....	6.12.4	11.1	6.1	-	-	-	(0.9)	5.2
INSTRUMENTS FINANCIERS		11.1	6.1	-	-	-	(0.9)	5.2
Comptes courants actifs.....		(1.3)	(1.6)	-	0.4	(0.3)	(0.3)	(1.8)
Trésorerie.....		(112.8)	(180.8)	-	-	(4.4)	(122.8)	(308.0)
Autres actifs financiers.....		(14.5)	(12.6)	-	-	-	(14.7)	(27.3)
Autocontrôle Ramsay Générale de Santé (V.M.P.).....		(0.3)	(0.3)	-	-	-	-	(0.3)
ACTIFS FINANCIERS		(128.9)	(195.3)	-	0.4	(4.7)	(137.8)	(337.4)
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER NET		1 047.0	964.0	190.9	(82.5)	(4.4)	(140.9)	927.1
Impact Tableau des Flux de Trésorerie	TFT			122.2	(82.5)			

6.8.2 - Dette sénior

Ramsay Générale de Santé en qualité de garant et Compagnie Générale de Santé en qualité d'emprunteur ont conclu le 1er octobre 2014 avec BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, Natixis, Barclays et Deutsche Bank, en tant qu'arrangeurs et prêteurs initiaux, un contrat de crédit « Dette sénior » d'un montant global de 1 075,0 millions d'euros. Cette dette sénior a permis le refinancement total de la dette sénior précédemment existante du groupe Ramsay Générale de Santé et le financement de la distribution exceptionnelle de primes d'émission décidée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 18 novembre 2014 et a vocation à permettre le financement des besoins généraux de fonctionnement des sociétés du groupe ainsi que le financement d'acquisitions et de dépenses d'investissement de croissance et de réorganisation. Ce financement a été amendé et allongé le 11 août 2017, ainsi aux 6 années d'origine ce sont ajoutées deux années supplémentaires, il est dorénavant remboursable in fine le 3 octobre 2022 (Cf. paragraphe 6.12.2).

Ce financement est composé de 5 lignes de crédit :

Dette sénior	Lignes d'Emprunt d'Origine	Durée (Année)	Échéance	30 juin 2018		
				Montant Utilisé	Montant non utilisé	Remboursement Anticipé
Term B1A facility	500.0	6 + 2	3 octobre 2022	440.0	0.0	60.0
Term B1B facility	160.0	6 + 2	3 octobre 2022	160.0	0.0	0.0
Term B2 facility	240.0	6 + 2	3 octobre 2022	240.0	0.0	0.0
Revolving Credit facility	100.0	6 + 2	3 octobre 2022	0.0	100.0	0.0
Acquisition / Capex facility ⁽¹⁾	75.0	6 + 2	3 octobre 2022	40.0	35.0	0.0
TOTAL	1 075.0			880.0	135.0	60.0

(1) sous réserve d'être sous un certain niveau de levier financier, la société pourrait demander l'accord à chacun de ses créanciers de la mise à disposition d'une ligne additionnelle de Capex.

**Clauses particulières dans le contrat de Dette senior :**

L'ensemble de ses tranches sont émises à taux variable.

Le financement impose des restrictions dans le cadre de la politique de cession et l'acquisition d'actifs. La cession d'actifs peut entraîner des remboursements anticipés de la dette. Le contrat impose des limites au niveau de la capacité de nouvel endettement sous forme de crédit-bail, de crédit hypothécaire, de fiducie-sûreté et de toute autre forme de crédit.

Par ailleurs, en cas de tirage en fin de semestre au-delà de 40% de la ligne de RCF, le contrat impose de respecter un ratio de levier financier de maximum 5.00x (EFN consolidé / Ebitda consolidé⁽¹⁾), cette contrainte disparaissant en cas de retour en dessous de 40% d'encours de la RCF.

(1) EFN : Endettement financier net tel que défini au chapitre 2.15, hors juste valeur des instruments financiers de couverture.

Ebitda : Excédent brut d'exploitation défini comme étant la différence entre le Résultat opérationnel courant et les amortissements (cf chapitre 2.19).

Le Groupe Ramsay Générale de Santé n'a pas d'encours de tiré sur la ligne RCF au 30 juin 2018.

- **Clause de couverture relative au risque de taux d'intérêt :**

Dans le cadre de ses opérations de refinancement du Groupe (dette sénior) du 1er octobre 2014, la société doit dans les 6 mois de la mise en place de ce refinancement procéder à la couverture de son exposition au risque de taux d'intérêt à hauteur au minimum des 2/3 (sans dépasser les 100%) du montant des lignes tirées (hors ligne Capex additionnelle non engageante) et ceci pour une période minimale de 3 ans.

Au 30 juin 2018, 760M€ de swaps de taux fixe ont été mis en place, soit 86% de la dette syndiquée qui a été couverte à un taux moyen de 0,22%, avec 660M€ de ces swaps de taux qui sont à échéance du 22 juillet 2020 (soit 75% de l'encours), 100M€ ont moins d'un an de durée de vie résiduelle.

- **Clause de sûreté :**

Dans le cadre de la dette syndiquée, les titres des sociétés Compagnie Générale de Santé, Immobilière de Santé, Alphamed, Parly 2, Hôpital Privé Ouest Parisien, Pass, Medipsy, HPM et HPM Nord ont été nantis.

6.8.3 - Etat des autorisations d'endettement

L'état des utilisations de lignes de crédit s'analyse comme suit :

Nature de la Dette (en millions d'euros)	Au 30 Juin 2018			
	Endettement Autorisé	Ligne confirmée	Ligne Utilisée	Ligne non Utilisée
Dette sénior ⁽¹⁾	1 015.0	1 015.0	880.0	135.0
Autres emprunts auprès des établissements de crédit.....	200.0	191.5	191.5	8.5
Emprunts en location financement	300.0	184.7	184.7	115.3
Découvert bancaire.....	100.0	37.5	0.0	100.0
TOTAL	1 615.0	1 428.7	1 266.2	358.8

(1) sous réserve de respect des covenants et de l'autorisation de crédit la société pourrait disposer d'une ligne de financement complémentaire de Capex & acquisition.



6.8.4 - Emprunts relatifs aux locations financement

Au 30 juin 2018 (en millions d'euros)	2019	2020	2021	2022	2023	>2024	Total
REDEVANCES MONTANT MINIMUM :							
Redevance location financement sur biens immobiliers.....	16.1	15.1	11.3	10.0	10.1	59.7	122.2
Redevance location financement sur biens mobiliers	29.0	19.1	14.3	9.5	4.7	4.0	80.7
Total Redevances montant minimum	45.1	34.2	25.6	19.5	14.8	63.7	202.9
Charges financières futures	3.7	2.7	2.0	1.7	1.4	6.6	18.1
Emprunts en locations financement	41.4	31.5	23.6	17.8	13.4	57.1	184.8
REDEVANCES ACTUALISEES :							
Redevance location financement sur biens immobiliers.....	15.2	13.5	9.5	8.0	7.6	42.6	96.4
Redevance location financement sur biens mobiliers	27.4	17.1	12.1	7.6	3.6	2.9	70.7
Total Redevances valeurs actualisées	42.6	30.6	21.6	15.6	11.2	45.5	167.1

(*) Les redevances ont été actualisées au taux de 5,78% au 30 juin 2018

Au 30 juin 2017 (en millions d'euros)	2018	2019	2020	2021	2022	>2022	Total
REDEVANCES MONTANT MINIMUM :							
Redevance location financement sur biens immobiliers.....	13.8	13.3	12.4	8.8	9.7	43.3	101.4
Redevance location financement sur biens mobiliers	29.9	19.4	9.8	6.2	4.6	5.0	75.0
Total Redevances montant minimum	43.8	32.7	22.3	15.0	14.3	48.4	176.4
Charges financières futures	4.0	2.9	2.0	1.5	1.6	5.2	17.3
Emprunts en locations financement	39.8	29.8	20.2	13.5	12.7	43.1	159.1
REDEVANCES ACTUALISEES :							
Redevance location financement sur biens immobiliers.....	13.1	12.6	11.8	8.3	9.1	41.0	95.9
Redevance location financement sur biens mobiliers	28.3	18.3	9.3	5.9	4.4	4.7	70.9
Total Redevances valeurs actualisées	41.4	30.9	21.1	14.2	13.5	45.7	166.7

(*) Les redevances ont été actualisées au taux de 5,78% au 30 juin 2017

Au 30 juin 2016 (en millions d'euros)	2017	2018	2019	2020	2021	>2021	Total
REDEVANCES MONTANT MINIMUM :							
Redevance location financement sur biens immobiliers.....	12.7	11.3	11.3	10.3	9.9	58.1	113.6
Redevance location financement sur biens mobiliers	31.4	20.0	11.0	5.0	2.6	0.5	70.5
Total Redevances montant minimum	44.1	31.3	22.3	15.3	12.5	58.6	184.1
Charges financières futures	4.1	3.2	2.5	1.9	1.4	5.2	18.3
Emprunts en locations financement	40.0	28.1	19.8	13.4	11.1	53.4	165.8
REDEVANCES ACTUALISEES :							
Redevance location financement sur biens immobiliers.....	12.0	10.7	10.7	9.8	9.4	55.3	107.9
Redevance location financement sur biens mobiliers	29.7	18.9	10.4	4.7	2.5	0.5	66.7
Total Redevances valeurs actualisées	41.7	29.6	21.1	14.5	11.9	55.8	174.6

(*) Les redevances ont été actualisées au taux de 5,78% au 30 juin 2016.



6.9 - Provisions

Au cours de la période les provisions figurant au passif ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	NOTE	30-06-2016	30-06-2017	Dot	Rep. Avec Contre-partie	Rep. sans Contre-partie	Aut. Mvts	30-06-2018
Prov. pour retraite et autres avantages au personnel								
Prov. pour ind. de fin de carrière	6.9.2	47.1	50.4	3.1	(4.0)	—	1.3	50.8
Prov. pour autres avantages au personnel		0.2	0.2	—	—	—	—	0.2
Total	B	47.3	50.6	3.2	(4.0)	—	1.3	51.0
Provisions non courantes								
Provisions pour litiges		15.0	13.9	3.6	(2.5)	(2.8)	0.4	12.6
Provisions pour restructurations	6.9.1	11.3	13.2	43.0	(4.4)	(0.8)	—	51.0
Total	B	26.3	27.1	46.6	(6.9)	(3.6)	0.4	63.6
Provisions courantes								
Provisions pour impôts & taxes		5.1	4.1	—	(0.1)	—	—	4.0
Autres prov. pour risques et charges		9.8	8.7	4.6	(1.2)	(2.7)	4.4	13.8
Total	B	14.9	12.8	4.6	(1.3)	(2.7)	4.4	17.8
PROV. COURANTES & NON COURANTES		41.2	39.9	51.2	(8.2)	(6.3)	4.8	81.4
TOTAL PROVISIONS		88.5	90.5	54.3	(12.2)	(6.3)	6.1	132.4

Impacts des flux de provisions sur le compte de résultat

(en millions d'euros)	NOTE	Impact net 30-06-2016	Impact net 30-06-2017	30-06-2018			Impact net 30-06-2018
				Dotations	Rep. Avec Contre-partie	Rep. Sans Contre-partie	
Frais de personnel	(1.5)	(1.8)	(1.8)	(7.3)	6.5	2.9	2.1
Autres charges d'exploitation	(0.9)	1.6	1.6	(3.2)	1.4	2.4	0.6
Impôts & taxes	0.2	(0.4)	(0.4)	—	—	0.1	0.1
Excédent Brut d'Exploitation	0.8	(0.6)	(0.6)	(10.5)	7.9	5.4	2.8
Autres produits & charges	2.5	(1.9)	(1.9)	(43.0)	4.4	0.8	(37.8)
Autres produits & charges financiers	(0.2)	(0.9)	(0.9)	(0.9)	—	—	(0.9)
Impôts sociétés	(0.5)	0.3	0.3	—	0.1	—	0.1
TOTAL		2.6	(2.5)	(54.4)	12.4	6.2	(35.8)
Impact Tableau des Flux de Trésorerie	TFT	(1.2)	0.3				(2.9)

6.9.1 - Provisions pour restructurations

Au 30 juin 2018, le solde de provisions pour restructurations s'élève à 51,0 millions d'euros, et est principalement constitué de la provision relative à la mise en place de la plate-forme de services partagés devant regrouper les fonctions comptabilité/finance et RH de l'ensemble du Groupe, à hauteur de 32,2 millions d'euros. La provision pour fermeture de la clinique Rosemond s'élève à 6,1 millions d'euros ; la provision pour dépréciation des actifs de l'Hôpital Privé Résidence du Parc s'élève à 3,6 millions d'euros et la provision « Drevon » à 2,5 millions d'euros.

6.9.2 - Provisions pour indemnité de fin de carrière

6.9.2.1 - Hypothèses actuarielles

Une évaluation actuarielle des engagements a été effectuée au 30 juin 2018 en utilisant les hypothèses suivantes :

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Age de départ à la retraite avec départ volontaire à l'initiative du salarié	65 ans	65 ans	65 ans
Evolution des salaires	1.0%	1.0%	1.0%
Taux d'actualisation à l'ouverture	2.25%	1.20%	1.60%
Taux d'actualisation à la clôture	1.20%	1.60%	1.60%
Rendement attendu des actifs du régime	1.20%	1.60%	1.60%



Les hypothèses de rendement long terme attendu sur les actifs et le taux d'actualisation retenu pour l'estimation ont été définis à partir de recommandations d'experts indépendants. Concernant le taux d'actualisation, la norme précise en effet que le taux à appliquer pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi (que ceux-ci soient financés ou non) doit être déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie. En pratique, le Groupe a retenu le taux de placement moyen escompte correspondant à la durée du régime.

6.9.2.2 - Synthèse de la situation financière

La situation financière relative aux engagements d'indemnités de fin de carrière des sociétés du Groupe se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Valeur actualisée des obligations financières.....	50.5	53.7	54.3
Juste valeur des actifs du régime.....	(3.4)	(3.4)	(3.3)
Excédent des actifs du régime financé.....	47.1	50.4	51.0
Ecart actuariel.....	---	---	---
Coût des services passés non reconnu.....	0.3	---	---
Valeur nette au bilan	47.4	50.4	51.0

6.9.2.3 - Evolution de la situation financière

L'évolution de la situation financière des engagements d'indemnités de fin de carrière s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Dette actuarielle début de période..... (I)	35.1	50.5	53.7
Coût des services rendus de l'année.....	2.9	3.0	3.0
Coût financier.....	0.6	0.9	0.9
Prestations versées par l'employeur.....	(1.4)	(1.2)	(3.6)
Effet des sorties de périmètre.....	---	(1.6)	(0.4)
Effet des entrées de périmètre.....	12.8	---	0.3
Coût des services passés.....	---	---	---
Ecart actuariel : (gain) / perte.....	0.5	2.1	0.4
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente.....	---	---	---
Dette actuarielle fin de période..... (III)	50.5	52.7	54.3

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier..... (II)	3.4	3.4	3.4
Rendement attendu des actifs du régime.....	---	---	---
Cotisations employeurs.....	---	---	---
Cotisations employés.....	---	---	---
Prestations versées.....	---	---	---
Effet des entrées de périmètre.....	---	---	---
Ecart actuariel sur les actifs du régime gain / (perte).....	---	---	(0.1)
Juste valeur des actifs du régime à fin de période..... (IV)	3.4	3.4	3.3

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Situation financière au 1^{er} janvier.....(I) - (II)	31.8	47.1	50.4
Situation financière à fin de période.....(III) - (IV)	47.1	50.4	51.0

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Coût des services rendus au cours de l'exercice.....	(2.9)	(3.0)	(3.0)
Coût financier.....	(0.6)	(0.9)	(0.9)
Rendement attendu des actifs du régime.....	---	---	---
Amortissement du coût des services passés.....	---	---	---
Prestations versées par l'employeur.....	(1.4)	(1.2)	(3.6)
Reprise provisions.....	1.4	1.2	3.6
Charges comptabilisées dans le compte de résultat	(3.5)	(3.9)	(3.9)



6.9.2.4 - Tableau de réconciliation

La réconciliation de la provision pour indemnité de fin de carrière en retraite entre le 1er juillet et le 31 décembre des exercices s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Provision pour retraite au 1 ^{er} janvier	32.1	47.5	50.4
Charge de l'exercice	3.5	3.9	3.9
Effet des entrées de périmètre.....	12.8	---	0.3
Effet des sorties de périmètre.....	---	(1.6)	(0.4)
Prestations versées directement par l'employeur.....	(1.4)	(1.2)	(3.6)
Cotisations versées.....	---	---	---
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres.....	0.5	2.1	0.4
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente.....	---	---	---
Provision pour retraite à fin de période	47.5	50.7	51.0

6.9.2.5 - Sensibilité des engagements d'indemnités de fin de carrière (IFC) aux taux d'actualisation

Le tableau ci-dessous présente l'impact d'une variation du taux d'actualisation sur les indemnités de départ à la retraite :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2018		
Sensibilité :	Base	Actualisation +0.50%	Départ +1 an
Engagement IFC	54.3	(2.8)	(0.5)

6.9.3 - Passifs environnementaux

La société n'a pas constaté de provisions au titre de passifs environnementaux.

L'impact du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, est non significatif.

En effet, pour les équipements mis sur le marché après le 13 août 2005, la directive précise que les producteurs assurent l'organisation et le financement de l'enlèvement et du traitement des déchets.

Pour les équipements mis sur le marché avant le 13 août 2005, l'enlèvement et le traitement des déchets incombent aux utilisateurs sauf s'ils en ont convenu autrement avec les producteurs. Il est constaté que les fournisseurs de Ramsay Générale de Santé prennent à leur charge cette opération lors du remplacement des anciens équipements par de nouveaux. Cette disposition est notamment spécifiée dans le contrat de commandes d'équipements lourds (scanner, IRM, accélérateurs de particules).

6.10 - Besoin en fonds de roulement lié à l'activité

(en millions d'euros)	NOTE	30-06-2016	30-06-2017	VARIATIONS			30-06-2018
				liées à l'activité	créances & det. s/immob.	autres variations ⁽¹⁾	
Stocks ⁽²⁾		54.8	62.3	5.0	--	0.5	67.8
Dépréciations.....		(0.1)	--	--	--	--	--
Stocks nets.....		54.7	62.3	5.0	--	0.5	67.8
Clients et autres créances d'exploitation.....		185.0	168.0	(4.9)	--	4.4	167.5
Dépréciation.....		(9.4)	(9.7)	0.8	--	(1.0)	(9.9)
Clients et autres créances d'exploitation nets.....	6.12.5	175.6	158.3	(4.1)	--	3.4	157.6
Autres actifs courants.....		239.3	248.0	(27.7)	(9.8)	2.3	212.8
Dépréciation.....		(32.5)	(23.2)	1.1	--	(0.1)	(22.2)
Autres actifs courants nets.....	6.12.5	206.8	224.8	(26.6)	(9.8)	2.2	190.6
- dont créances sur immobilisations.....		9.1	13.9	--	(9.8)	--	4.1
Total stocks et créances d'exploitation (I)		437.1	445.3	(25.7)	(9.8)	6.1	416.0
Dettes fournisseurs.....		200.7	186.4	2.2	--	3.3	191.9
Autres passifs courants.....		340.0	327.0	(8.8)	(2.3)	13.6	329.5
- dont dettes sur immobilisations.....		22.6	25.8	--	(2.3)	--	23.5
Total fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)		540.7	513.4	(6.6)	(2.3)	16.9	521.4
Actifs détenus en vue de la vente..... (III)		--	--	--	--	0.6	0.6
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (I) - (II) + (III)		(103.6)	(68.1)	(19.1)	(7.5)	(10.2)	(104.9)

Impact Tableau des Flux de Trésorerie (II) - (I) TFT 19.1

(1) La colonne « autres variations » est composée essentiellement des variations de périmètre de l'exercice.

(2) Le stock est constitué principalement de petit matériel médical et de produits pharmaceutiques.



Les créances et dettes d'exploitation ont un cycle inférieur à 12 mois.

Le poste « clients et autres créances d'exploitation » s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Clients patients.....	8.2	8.0	10.2
Clients régime obligatoire (caisses).....	52.3	43.3	44.3
Clients régime complémentaire (Mutuelles + Assurances).....	22.0	19.5	24.5
Clients douteux ou litigieux.....	6.1	6.2	4.9
Clients factures à établir.....	59.6	57.1	51.8
Clients en cours.....	29.7	26.1	23.6
Clients ventes de biens ou prestations de services.....	6.2	7.0	5.8
Autres.....	0.9	0.8	2.4
TOTAL	185.0	168.0	167.5

Le délai des règlements des Clients et Fournisseurs s'analyse comme suit :

Délai règlements (en jours)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Clients.....	28.5	25.2	25.5
Fournisseurs.....	66.8	64.5	65.1

6.11 - Actifs et passifs liés détenus en vue de vente

(en millions d'euros)	30 Juin 2016		30 Juin 2017		30 Juin 2018	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Immobilier (SCI Ste Marthe & SCI Alouettes (Chenôve)..	---	---	---	---	5.6	1.6
TOTAL	---	---	---	---	5.6	1.6

6.12 - Instruments financiers

6.12.1 Risques de taux

Au 30 juin 2018, le Groupe utilise des instruments de couverture de son risque de taux d'intérêt (swaps de fixation) afin de se protéger contre toute hausse éventuelle des taux.

Le contrat de dette d'octobre 2014 oblige le Groupe à couvrir au minimum les 2/3 des lignes effectivement tirées pour une période d'au moins de 3 ans.

Le Groupe, au vu du niveau des taux d'intérêts moyen terme, a décidé de couvrir 86% des lignes effectivement tirées à ce jour avec comme échéance principale le 22 juillet 2020.

Ainsi conformément aux IAS 32 et IAS 39, la valeur de marché (du 30 juin 2018) de ces instruments de couverture a été enregistrée en passif financier non courant et en contrepartie des capitaux propres, soit pour 5,2 millions d'euros nets d'impôts différés (+7,0 millions d'euros diminués de l'impôt (1,8) millions d'euros). Le taux fixe moyen de nos swaps est de 0,22%.

Ces couvertures auraient eu un taux de -0,22% si elles avaient été initiées le 30 juin 2018.

L'exposition au risque de taux d'intérêts des dettes financières (sans les instruments de couverture de taux mis en place) se répartit globalement comme suit :

- 21,5% des dettes financières sont adossées sur des taux fixes ;
- 78,5% des dettes financières sont adossées sur des taux variables.

Plus précisément :

- 100% de la dette sénior est à taux variable ;
- 42% des autres emprunts auprès des établissements de crédit sont à taux variables ;
- 100% des emprunts en location financement sur biens mobiliers sont à taux fixes ;
- 76% des emprunts en location financement sur biens immobiliers sont à taux fixes.



RAMSAY GÉNÉRALE DE SANTÉ

Après notre couverture de notre risque de taux par des swaps, la situation de notre exposition au risque de taux est totalement inversée avec :

- 82% des dettes financières à taux fixes et,
- 18% à taux variable.

(en millions d'euros)	30 juin 2016		30 Juin 2017		30 Juin 2018	
	Encours	QP	Encours	QP	Encours	QP
Taux fixe	167.5	14.3%	200.5	17.3%	270.9	21.5%
Taux variable	1 008.0	87.4%	958.8	82.7%	986.4	78.5%
Total avant couverture	1 175.5	100%	1 159.3	100%	1 257.3	100%
Taux fixe	1 027.5	87.4%	1 060.5	91.5%	1 030.9	82%
Taux variable	148.0	12.6%	98.8	8.5%	226.4	18%
Total après couverture	1 175.5	100%	1 159.3	100%	1 257.3	100%

Analyse de sensibilité des charges financières à l'évolution des taux d'intérêt

Sur la base de l'endettement de la Société au 30 juin 2018 et du fait de sa position à taux fixe (1 031 millions d'euros sur un total 1 257 millions d'euros) le Groupe est peu sensible à une baisse de taux (de plus une baisse notable des taux d'intérêts de 100pb n'est pas possible au vu des taux de marché actuels). Mais à l'inverse, en cas de hausse importante des taux, des mêmes 100pb, le coût de la dette augmenterait de « seulement » 2,2 millions euros.

6.12.2 Risques de liquidité

Au 30 juin 2018, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivantes :

Au 30 juin 2018 (en millions d'euros)	2019	2020	2021	>2022	Total
Dettes syndiquées	5.6	--	--	880.0	885.6
Capitalisation des frais d'émission nouvelle dette	(3.5)	(3.5)	(3.5)	(4.9)	(15.4)
Autres emprunts	18.2	18.2	18.2	147.7	202.3
Emprunts en location financement sur biens immobiliers ..	12.4	13.0	9.8	73.1	108.3
Emprunts en location financement sur biens mobiliers	29.0	18.5	13.7	15.3	76.5
Découverts bancaires	--	--	--	--	--
Autres passifs financiers (y/c comptes courants passifs)...	2.0	--	--	--	2.0
TOTAL	63.7	46.2	38.2	1 111.2	1 259.3

Au 30 juin 2017 (en millions d'euros)	2018	2019	2020	>2021	Total
Dettes syndiquées	5.5	--	--	880.0	885.5
Capitalisation des frais d'émission nouvelle dette	(4.3)	(4.3)	(4.3)	(1.1)	(14.0)
Autres emprunts	10.0	12.9	12.9	84.4	120.2
Emprunts en location financement sur biens immobiliers ..	10.0	10.8	11.2	58.1	90.1
Emprunts en location financement sur biens mobiliers	29.8	19	9	11.2	69.0
Découverts bancaires	--	--	--	--	--
Autres passifs financiers (y/c comptes courants passifs)...	2.4	--	--	--	2.4
TOTAL	53.4	38.4	28.8	1 032.6	1 153.2

Au 30 juin 2016 (en millions d'euros)	2017	2018	2019	>2019	Total
Dettes syndiquées	5.7	--	--	910	915.7
Capitalisation des frais d'émission nouvelle dette	(4.3)	(4.3)	(4.3)	(5.4)	(18.3)
Autres emprunts	11.5	28.6	10.4	49.2	99.7
Emprunts en location financement sur biens immobiliers ..	9.7	8.6	9.0	70.2	97.5
Emprunts en location financement sur biens mobiliers	30.3	19.4	10.7	7.9	68.3
Découverts bancaires	--	--	--	--	--
Autres passifs financiers (y/c comptes courants passifs)...	1.9	--	--	--	1.9
TOTAL	54.8	52.3	25.8	1 031.9	1 164.8

6.12.3 Risques de change

Les activités du Groupe Ramsay Générale de Santé sont réalisées essentiellement par des filiales qui opèrent dans la zone euro. En conséquence, le Groupe n'est pas exposé au risque de change.



6.12.4 Informations sur la juste valeur

Lorsque les normes précitées requièrent qu'une information soit présentée par catégorie d'instruments financiers, l'entité doit regrouper les instruments financiers dans des catégories adaptées à la nature des informations fournies et tenant compte des caractéristiques de ces instruments. Une entité doit fournir des informations suffisantes pour permettre un rapprochement avec les postes présentés dans le bilan.

Les tableaux ci-après détaillent la juste valeur et la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs et de passifs.

Au 30 juin 2018						
(en millions d'euros)	NOTE	Juste Valeur			Valeur Bilan	
		Prix de Marché	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	TOTAL	TOTAL
Actifs financiers						
Titres disponibles à la vente		4.4	--	--	--	4.4
Dépôts versés et autres prêts		39.0	--	--	--	39.0
Total		43.4	--	--	--	43.4
Passifs financiers						
Emprunts et dettes financières	1 195.6	--	--	--	--	1 195.6
Juste valeur des instruments financiers de couverture	5.2	--	--	--	--	5.2
Emprunts et dettes financières liés aux actifs détenus en vue de la vente	--	--	--	--	--	--
Dépôts et cautionnement reçus	2.6	--	--	--	--	2.6
Participations des salariés	2.9	--	--	--	--	2.9
Autres passifs non courants	5.5	--	--	--	--	5.5
Dettes financières courantes	63.7	--	--	--	--	63.7
Total	1 270.0	--	--	--	--	1 270.0
Au 30 juin 2017						
(en millions d'euros)	NOTE	Juste Valeur			Valeur Bilan	
		Prix de Marché	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	TOTAL	TOTAL
Actifs financiers						
Titres disponibles à la vente		4.6	--	--	--	4.6
Dépôts versés et autres prêts		34.2	--	--	--	34.2
Total		38.8	--	--	--	38.8
Passifs financiers						
Emprunts et dettes financières	1 099.8	--	--	--	--	1 099.8
Juste valeur des instruments financiers de couverture	6.1	--	--	--	--	6.1
Emprunts et dettes financières liés aux actifs détenus en vue de la vente	--	--	--	--	--	--
Dépôts et cautionnement reçus	2.6	--	--	--	--	2.6
Participations des salariés	3.4	--	--	--	--	3.4
Autres passifs non courants	6.0	--	--	--	--	6.0
Dettes financières courantes	53.4	--	--	--	--	53.4
Total	1 166.4	--	--	--	--	1 166.4



Nous sommes au-dessus

Au 30 juin 2016					
(en millions d'euros)	NOTE	Juste Valeur			Valeur Bilan
		Prix de Marché	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	TOTAL
Actifs financiers					
Titres disponibles à la vente		5.0	--	--	5.0
Dépôts versés et autres prêts		33.0	--	--	33.0
Total		38.0	--	--	38.0
Passifs financiers					
Emprunts et dettes financières		1 110.3	--	--	1 110.3
Juste valeur des instruments financiers de couverture		11.1	--	--	11.1
Emprunts et dettes financières liés aux actifs détenus en vue de la vente		--	--	--	--
Dépôts et cautionnement reçus		2.7	--	--	2.7
Participations des salariés		4.0	--	--	4.0
Autres passifs non courants		6.7	--	--	6.7
Dettes financières courantes		54.8	--	--	54.8
Total		1 182.6	--	--	1 182.6

Les postes clients et comptes rattachés, actifs financiers courants, trésorerie et équivalent de trésorerie, fournisseurs et découvert bancaire, la valeur comptable de ces éléments est une estimation de leur juste valeur en raison de leur caractère court terme.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la valeur de marché. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une composante séparée des capitaux propres jusqu'à leur cession.

6.12.5 Risques de crédit

Le Groupe est susceptible de devoir faire face à des retards entre la fourniture de certains produits ou la présentation de certains services et le remboursement de celle-ci par les caisses d'assurance maladie.

Dans le passé, les situations de cette nature ont souvent donné lieu à la mise en œuvre de systèmes d'avances sur trésorerie accordées par les caisses aux établissements du Groupe.

Balance âgée des actifs en souffrance

La balance âgée des actifs présentant des retards de paiement mais non encore provisionnés s'analyse comme suit :

30 juin 2018						
(en millions d'euros)	Actifs en souffrance à la date de clôture mais non dépréciés					Actifs dépréciés à 100%
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1an	Total	Total
Prêts et créances	19.3	0.1	0.6	46.3	66.3	1.0
Clients et autres débiteurs	339.0	10.5	5.7	(7.0)	348.2 ⁽¹⁾	31.9
TOTAL	368.3	10.6	6.3	39.3	414.5	32.9

(1) dont litige Mermoz 24,0 millions d'euros.

30 juin 2017						
(en millions d'euros)	Actifs en souffrance à la date de clôture mais non dépréciés					Actifs dépréciés à 100%
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1an	Total	Total
Prêts et créances	17.3	0.3	0.3	28.6	46.5	1.0
Clients et autres débiteurs	357.7	8.0	5.3	12.0	383.0 ⁽¹⁾	32.8
TOTAL	375.0	8.3	5.6	40.6	429.5	33.8

(2) dont litige Mermoz 24,0 millions d'euros.



(en millions d'euros)	30 juin 2016					
	Actifs en souffrance à la date de clôture mais non dépréciés					Actifs dépréciés à 100%
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1an	Total	Total
Prêts et créances	11.5	0.2	0.5	35.4	47.6	1.0
Clients et autres débiteurs	379.1	12.5	4.0	(13.2)	382.4 ⁽¹⁾	41.8
TOTAL	390.6	12.7	4.5	22.2	430.0	42.8

(1) dont litige Memoz 33,6 millions d'euros.

Suivi des créances douteuses

(en millions d'euros)	NOTE	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018				30-06-2018
				Dotations	Rep. avec Contre-partie	Rep. sans Contre-partie	Autres Mouvements	
Provisions pour dépréciation des créances douteuses (Patients, Caisses d'assurance maladie).....	(19.2)	(17.2)	(17.2)	(6.0)	4.8	3.0	-	(15.4)
TOTAL	(19.2)	(17.2)	(17.2)	(6.0)	4.8	3.0	-	(15.4)

(en millions d'euros)	NOTE	Impact net 30-06-2016	Impact net 30-06-2017	30-06-2018				Impact net 30-06-2018
				Dotations/ Charges	Rep. avec Contre-partie	Rep. sans Contre-partie	Autres Mouvements	
Créances irrécouvrables (Patients et caisses).....	(4.7)	(4.8)	(4.8)	-	-	-	-	(6.8)
Provisions pour dépréciation des créances douteuses (Patients, Caisses d'assurance maladie).....	(1.2)	1.9	1.9	(6.0)	4.8	3.0	-	1.8
IMPACT EBE	(5.9)	(2.9)	(2.9)	(6.0)	4.8	3.0	-	(5.0)

6.13 - Informations relatives aux parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- La rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres du conseil d'administration et autres dirigeants non membres du CA ;
- Les opérations avec les sociétés dans lesquelles Ramsay Générale de Santé exerce une influence notable ou détient un contrôle conjoint.

6.13.1 - Rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres du conseil d'administration et autres dirigeants non membres du CA

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres du conseil d'administration et autres dirigeants non membres du CA versés pour les exercices 2017/2018, 2016/2017 et 2015/2016 :

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2016	Du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Avantages à court terme.....	801.0	1 125.0	1 125.0
Avantages postérieurs à l'emploi.....	---	---	---
Autres avantages à long terme.....	---	---	---
Indemnités de fin de contrat de travail.....	---	---	---
Paiement en actions	---	---	---
TOTAL	801.0	1 125.0	1 125.0

En cas de révocation, de non renouvellement, de départ contraint ou de démission sollicitée de son mandat de Directeur Général, il est prévu une indemnité forfaitaire globale et libératoire d'un montant de 24 mois de la rémunération fixe et de la rémunération variable perçues au cours des 24 mois précédant le départ, mais subordonnée au respect de plusieurs critères.

6.13.2 Les informations relatives aux sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

Cette information figure note 6.4.

6.13.3 - Transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au groupe sont les suivantes :

Aucune transaction n'a été conclue entre Ramsay Générale de Santé avec d'autres sociétés apparentées.



6.14 - Engagements hors bilan

GARANTIES ET CAUTIONS (en millions d'euros)	30 juin 2016		30 juin 2017		30 juin 2018	
	Engagements		Engagements		Engagements	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Engagement de lcade pour financer les travaux Immobiliers	1.9	2.7	---	---	---	---
Engagement de Gecimed de construire HP Pays de Savoie.....	1.2	---	---	---	---	---
Engagement de lcade de construire HPPE.....	0.2	---	---	---	---	---
Engagement locatif sur BEFA (Monticelli).....	12.3	---	---	---	---	---
Cautionnaires bancaires reçues et garanties bancaires données	7.3	---	69.9	---	205.5	---
Autres garanties locatives	---	---	---	---	---	---
Autres garanties	44.8	---	68.1	---	68.1	---
TOTAL	67.7	2.7	138.0	---	273.6	---

GARANTIES D'ACTIF ET DE PASSIF (en millions d'euros)	30-06-2016		30 juin 2017		30 juin 2018	
	Engagements		Engagements		Engagements	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Le Groupe bénéficie le plus souvent de garanties d'actif et de passif reçues liées aux acquisitions de titres d'établissements de santé.....	3.9	---	3.9	---	2.8	---
TOTAL	3.9	---	3.9	---	2.8	---

PROMESSE DE VENTE D'ACHAT DE TITRES ET AUTRES ACTIFS (en millions d'euros)	30 juin 2016		30 juin 2017		30 juin 2018	
	Engagements		Engagements		Engagements	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Promesses unilatérales sur titres.....	---	---	---	---	---	---
Promesses sur autres actifs (immobiliers).....	---	9.1	3.9	9.0	22.1	8.6
TOTAL	---	9.1	3.9	9.0	22.1	8.6

ENGAGEMENTS D'ASSOCIES (en millions d'euros)	30 juin 2016		30 juin 2017		30 juin 2018	
	Engagements		Engagements		Engagements	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Engagements d'associés	---	---	---	---	---	---
TOTAL	---	---	---	---	---	---

Contrats de location simple

Le montant total des paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables est ventilé de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30-06-2016	30-06-2017	30-06-2018
Montants des paiements futurs (*)			
< 1 an	143.9	141.8	175.5
2 à 5 ans	418.7	392.3	514.0
> 5 ans	373.7	305.1	364.4
TOTAL	935.7	839.2	1 053.9

(*) valeur actualisée au taux de 5,78% pour l'immobilier et le matériel.

6.15 - Effectifs

EFFECTIFS	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2018
Cadres.....	1 868	1 867	1 868
Employés	19 095	18 994	19 274
TOTAL	20 963	20 861	21 142



7 - LITIGES

7.1.1 Litige relatif à l'hôpital privé Jean Mermoz à Lyon

Un litige significatif porte sur la construction de l'Hôpital Privé Jean Mermoz à Lyon, sa construction ayant été interrompue après le dépôt de bilan de l'entreprise de gros œuvre en charge des travaux et la constatation de malfaçons en 2002. L'Hôpital Privé Jean Mermoz a ouvert en juillet 2008 et poursuit son exploitation sans incident depuis.

Sur le plan judiciaire l'ensemble des intervenants à l'acte de construire ont été appelés en garantie, dans le cadre de procédures traitant des deux volets construction et exploitation dans le cadre de litiges parallèles qui opposent certains médecins à certaines filiales du groupe. Le Groupe a maintenu son choix de ne comptabiliser aucune provision à ce titre, choix conforté par le fait que les praticiens ont, jusqu'à présent, été déboutés de leurs demandes ; s'agissant plus particulièrement de la procédure engagée par certains radiologues devant le même TGI de Lyon aucune date de clôture n'est à ce jour fixée.

Sur le plan comptable, à la clôture de l'exercice au 30 juin 2018, les coûts relatifs à l'immeuble démoli et au litige associé s'élèvent à 39,6 millions d'euros hors taxes. Les provisions (en consolidé) couvrant les frais financiers activés, les frais de défense et une partie des constructions détruites s'élèvent à 16,6 millions d'euros à la même date. Les provisions enregistrées couvrent à ce jour 41,8% du montant engagé par le Groupe au titre des coûts relatifs à l'immeuble démoli et au litige. Le rapport d'expertise judiciaire du 5 juillet 2013 ne comportait pas d'indication sur les coûts de construction globaux de Mermoz II mais il détermine des surcoûts.

Les provisions enregistrées à ce jour par Ramsay Générale de Santé, représentant 41,8% du montant engagé par le Groupe au titre des coûts relatifs à l'immeuble démoli et au litige, ont pris en compte une partie du montant de la transaction évoquée et ne nécessitent pas d'autre ajustement compte tenu du rapport d'expertise et des critiques formulées par les parties défenderesses.

7.1.2 Litige relatif au regroupement envisagé à Dijon

Un autre litige significatif porte sur un accord passé par le groupe en 2007 avec la Fondation Clément Drevon en vue de la prise en gestion de l'activité médicale de la Fondation avant acquisition de cette activité. S'étant heurté à des difficultés dans l'exécution des accords, le groupe a mis en œuvre la procédure de conciliation prévue contractuellement, procédure qui a échoué. L'ensemble des parties ont dès lors été assignées en 2008 devant le Tribunal de Grande Instance de Dijon, le groupe demandant une indemnisation de 9,7 millions d'euros, la partie adverse ayant déposé des demandes d'indemnisations pour un montant global s'élevant à 19,9 millions d'euros.

Débouté de l'ensemble de ses demandes, Générale de Santé Cliniques a interjeté appel de la décision du Tribunal de Grande Instance de Dijon du 12 avril 2010 qui a par ailleurs ordonné une expertise judiciaire sur les aspects financiers du dossier. La Cour d'appel de Dijon a confirmé le 7 juin 2011 cette décision et condamné Compagnie Générale de Santé à payer 1 million d'euros à valoir sur l'indemnisation du préjudice subi par la Fondation Clément Drevon et la Fondation Transplantation.

Le Tribunal de Grande instance de Dijon, statuant après dépôt du rapport d'expertise judiciaire, a rendu un jugement le 3 avril 2018 par lequel Compagnie Générale de Santé et Hôpital Privé Dijon Bourgogne sont condamnés à un total de 6 072 milliers d'euros, dont 3 485 milliers d'euros déjà versés aux parties adverses. Compagnie Générale de Santé a décidé de ne pas interjeter appel de ce jugement.



8 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

(en milliers d'euros – hors taxe)	DELOITTE & ASSOCIES	ERNST & YOUNG
	30 juin 2018	30 juin 2018
- Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité semestriel.....	971.7	582.9
- Services autres que la certification des comptes.....	18.4 ⁽⁷⁾	—
TOTAL	990.1	582.9

⁽⁷⁾ Les services autres que la certification des comptes au 30 juin 2018 correspondent à la vérification des informations sociales environnementales et sociétales consolidées.

9 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Le 13 juillet 2018, le groupe Ramsay Générale de Santé a lancé officiellement une OPA (Offre Publique d'Achat) sur le groupe Capio, avec l'accord et le soutien de ses deux actionnaires principaux (Ramsay Healthcare et Predica). Le groupe propose aux actionnaires de Capio AB de racheter leurs actions au prix unitaire de 48.5 SEK dans l'objectif de détenir, au terme de l'opération plus de 90% du capital de ce groupe.



10 - LISTE DES PRINCIPALES ENTITES CONSOLIDEES

Liste des Principales Entités Consolidées (Contribution au C.A. annuel consolidé supérieure à 1 M€)						
	30-06-2016		30-06-2017		30-06-2018	
	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle
Intégration Globale						
Clinique Paris V	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Dautancourt	100.00	100.00	—	—	—	—
Clinique Sainte Marthe	99.46	99.46	99.46	99.46	99.99	99.99
Hôpital Privé Claude Galien	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Hôpital Privé Clairval	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Imagerie de Clairval	95.20	95.20	95.20	95.20	95.20	95.20
Hôpital Privé Jacques Cartier	99.76	99.82	99.76	99.82	99.76	99.82
Imagerie Médicale Jacques Cartier (I.M.J.C.)	64.95	64.95	64.95	64.95	64.95	64.95
SA Angio	49.99	50.00	49.99	50.00	49.99	50.00
Clinique de Soins de Suite de Choisy Le Roi	98.47	98.47	98.47	98.47	98.47	98.47
Clinique de Fontaine SA	99.46	99.46	99.46	99.46	99.99	99.99
Hôpital Privé Sévigné	99.70	99.70	—	—	—	—
Hôpital Privé des Peupliers	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Vignoli	100.00	100.00	—	—	—	—
Clinique l'Amandier	99.99	100.00	99.99	100.00	99.99	100.00
Clinique de l'Etang de l'Olivier	100.00	100.00	—	—	—	—
Clinique de la Résidence du Parc	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de la Défense SA	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique des Maussins	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique du Val de Seille	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Hôpital Privé Sainte Marie Chalons	98.89	98.89	98.89	98.89	98.92	98.92
Hôpital Privé Antony (Ex. H.D.S.)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
C.E.R.S. Cap Breton	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Polyclinique Jeanne d'Arc SA	99.99	99.99	99.99	99.99	99.99	99.99
Hôpital Privé Drôme Ardèche (ex. CI Pasteur)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Hôpital Privé Dijon Bourgogne	99.46	99.46	99.99	99.99	99.99	99.99
IRM du Parc	50.73	51.03	50.73	51.03	50.86	51.03
Centre d'Imagerie Memoz	49.99	50.00	49.99	50.00	49.98	50.00
Clinique du Landy	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Hôpital Privé de Bois Bernard	99.54	99.54	99.54	99.54	99.54	99.54
Hôpital Privé Jean Mermoz	99.98	99.98	99.98	99.98	99.96	99.96
Imhotep	50.09	50.10	50.09	50.10	50.08	50.10
Société d'Imagerie Watteau	51.00	51.00	51.00	51.00	51.00	51.00
Société d'Imagerie Médicale de Bois Bernard	99.98	99.98	99.98	99.98	99.98	99.98
Iridis Lyon	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Hôpital Privé Pays de Savoie	99.58	99.58	99.58	99.58	99.58	99.58
Clinique Kennedy	97.34	97.34	97.34	97.34	97.34	97.34
Hôpital Privé de Villeneuve d'Ascq	99.42	99.42	99.42	99.42	99.66	99.66
Clinique d'Argonay	98.72	98.72	98.72	98.72	98.72	98.72
Hôpital Privé Armand Brillard	99.99	100.00	99.99	100.00	99.99	100.00
Clinique Jouvenet	99.92	99.92	99.92	99.92	99.92	99.92
Hôpital Privé de l'Estuaire	99.83	99.83	99.84	99.84	99.84	99.84
Clinique Herbert SA	99.99	99.99	99.99	99.99	99.99	99.99
Centrale Iéna	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Hôpital Privé Saint-Martin - Caen	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Monticelli	99.99	99.99	99.99	99.99	99.99	99.99
SAS SIM des Peupliers	51.00	51.00	51.00	51.00	51.00	51.00
Clinique Saint Ame	98.25	98.89	98.25	98.89	97.14	97.79
Hôpital Privé de l'Est Parisien	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Médico Chirurgical de Chenôve	99.46	99.46	99.46	99.46	99.99	99.99
Société d'Imagerie Médicale Douai	60.74	60.92	60.74	60.92	60.63	60.92
Société d'Imagerie Médicale Saint-Martin (Caen)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Hôpital Privé Bon Secours	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Générale de Savoie	97.12	97.13	97.12	97.13	97.12	97.13
Centre d'Imagerie d'Aulnay	60.00	60.00	55.00	55.00	55.00	55.00
Clinique Blomet	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00



SAAS PHARMAS 1001 00 0000

Liste des Principales Entités Consolidées (Contribution au C.A. annuel consolidé supérieure à 1 M€)

ENTITES	30-06-2016		30-06-2017		30-06-2018	
	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle
Intégration Globale						
Clinique Chirurgicale Marcel Sembat	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Geoffroy Saint Hilaire	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Hôpital Privé de la Louvière	99.92	99.92	99.92	99.92	99.92	99.92
IRM Bachaumont	50.95	50.95	50.95	50.95	50.95	50.95
Scanner Bachaumont	51.00	51.00	51.00	51.00	51.00	51.00
SAS TEP Jean Perrin	50.09	50.10	50.09	50.10	50.09	50.10
SAS Scanner Geoffroy Saint-Hilaire	100.00	100.00	100.00	100.00	—	—
SAS TEP Henri Becquerel	50.09	50.10	50.09	50.10	50.09	50.10
Hôpital Privé de l'Est Lyonnais	—	—	—	—	100.00	100.00
Clinique Saint-Barnabé	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de Montevrain	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
CHP de la Loire	97.88	97.88	97.88	97.88	95.75	95.75
Médipsy	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique des Platanes	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Philaé	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Eugénie	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de la Roseraie	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de l'Ange Gardien	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de Perreuse	97.03	97.03	99.75	99.75	99.75	99.75
Clinique du Moulin	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de l'Auzon	98.00	98.00	99.00	99.00	99.00	99.00
Clinique d'Yvelines	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de l'Espérance	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Mon Repos	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de Change Notre Dame de Pritz	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Mas du Vendomois	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Belle Allée	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Psychiatrique du Parc	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de l'Escrébieux	95.04	95.04	95.04	95.04	95.04	95.04
Clinique Saint-Martin (Ollioules)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique des Monts du Forez	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Saint-Michel	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique des Quatre Saisons	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Pen An Datar	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique du Château du Tremblay	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Rech	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique des Trois Cyprès	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique du Pont de Gien	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Ronsard	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de Saint-Victor	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Océane	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Alphamed	99.97	99.66	99.97	99.66	99.97	99.66
Hôpital Privé de Mame Chantereine	99.97	100.00	99.97	100.00	99.97	100.00
Hôpital Privé de l'Ouest Parisien	99.97	100.00	99.97	100.00	99.97	100.00
Hôpital Privé Parly II	99.44	99.47	99.44	99.47	99.44	99.47
Hôpital Privé de la Seine Saint Denis	99.97	100.00	99.97	100.00	99.97	100.00
Clinique des Martinets	99.97	100.00	99.97	100.00	99.97	100.00
Hôpital Privé du Vert Galant	99.97	100.00	99.97	100.00	99.97	100.00
Hôpital Privé Paul d'Egine	99.97	100.00	99.97	100.00	99.97	100.00
Scanner du Vert Galant	59.24	59.26	55.08	55.10	55.08	55.10
Centre d'Imagerie Nucléaire de Plaine de France	64.64	64.66	64.64	64.66	64.64	64.66
Clinique du Bois d'Amour	99.97	100.00	99.97	100.00	99.97	100.00
Clinique La Francilienne	99.97	100.00	99.97	100.00	99.97	100.00
SASU HPMV	99.98	100.00	99.98	100.00	99.98	100.00
Centre d'Imagerie Médical du Blanc Mesnil	59.98	60.00	54.98	55.00	54.98	55.00
SAS IRM Champigny	50.98	51.00	50.98	51.00	50.98	51.00
Scanner Champigny	—	—	51.04	51.05	51.04	51.05
IRM Bry	—	—	50.99	51.00	50.99	51.00
IRM Mame Chantereine	—	—	—	—	50.98	51.00
Centre d'Imagerie Médicale de Drancy	54.98	55.00	54.98	55.00	54.98	55.00



إدارة العمليات والإدارة العامة

Liste des Principales Entités Consolidées (Contribution au C.A. annuel consolidé supérieure à 1 M€)						
ENTITES	30-06-2016		30-06-2017		30-06-2018	
	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle
Intégration Globale						
Dynamis SA	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Les Rosiers	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Iris Marcy l'Etoile	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
CERS Saint Raphaël	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
CSSRCV de Châtillon	95.40	95.40	95.45	95.45	95.45	95.45
Baya Hôtel et SPA	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
CMPR de Provence	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
CRRF Rosemond	99.99	100.00	99.99	100.00	100.00	100.00
Clinique de Champigny	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Centre Médico-Chirurgical et Obstétrical d'Evry (Mousseau)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Polyclinique de Villeneuve Saint Georges	99.49	99.49	99.49	99.49	99.49	99.49
Clinique Lambert	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
SAS Clinique La Montagne	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique de la Muette	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique du Plateau	97.32	97.32	97.32	97.32	97.32	97.32
Hôpital Privé de Versailles – Franciscaines SAS	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Hôpital Privé de Versailles – La Maye	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Clinique Convert	99.98	99.98	99.98	99.98	99.98	99.98
Clinique de l'Union	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Le Marquisat	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Step	—	—	—	—	100.00	100.00
Hôpital Privé Métropole	99.69	99.69	99.69	99.69	99.69	99.69
Hôpital Privé Métropole Nord	98.32	98.32	97.99	98.32	97.99	98.32
SA Lille Septentrion	99.49	99.80	99.49	99.80	99.49	99.80
SAS Clos Saint Jean	99.49	100.00	—	—	—	—
Imagerie Résidence du Parc	95.12	95.12	95.12	95.12	95.12	95.12
Centre Soins Suite du Bourget	100.00	100.00	100.00	100.00	99.99	100.00
Iridis Nord SA	99.96	99.96	99.96	99.96	99.96	99.96
Centre de Radiothérapie Savoie Nord (ex. SERA)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Institut de Radiothérapie de Hautes Energies (ex. la Roseaie SA)	99.99	100.00	99.99	100.00	99.99	100.00
Centre de Radiothérapie Beauregard SA	64.96	64.96	64.96	64.96	64.96	64.96
Iridis Marseille	99.99	99.99	99.99	99.99	99.99	99.99
SAS Les Peupliers	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Gle de Santé Italia SPA	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Générale de Santé Toscana (Ex. Rugani)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Ospedale Di Omegna	49.00	49.00	49.00	49.00	49.00	49.00

Liste des Principales Entités Consolidées						
ENTITES	30-06-2016		30-06-2017		30-06-2018	
	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle
Intégration Globale						
Ramsay Générale de Santé	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Compagnie Générale de Santé	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Toutes les Sociétés Civiles Immobilières dont le Groupe Ramsay Générale de Santé a le contrôle sont consolidées en Intégration Globale.